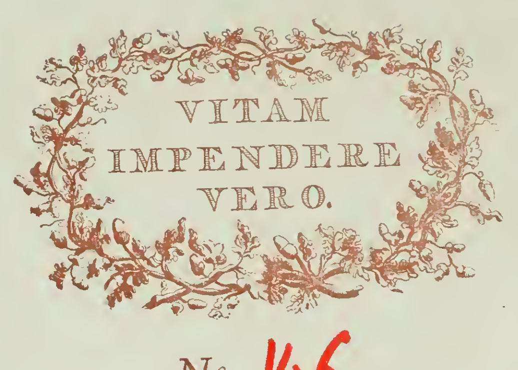



VITAM
IMPENDERE
VERO.
No 146









JEAN JAQUES ROUSSEAU

VENGÉ

Mme Latour de Franqueville,

Librairie A. Jullien, Genève,
Déc. 1905.

JEAN JAQUES ROUSSEAU

V A N G É

P A R S O N A M I E

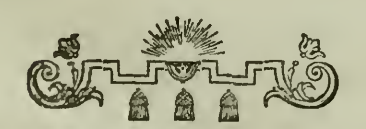
O U

MORALE PRATICO-PHILOSOPHICO-
ENCYCLOPÉDIQUE

DES CORYPHÉES DE LA SECTE.

. . . . *Vertit furiale venenum*
Pectus in Amborum, præcordiaque intima movit.

MET. LIB. IV. Vs. 505 & 506.



AU TEMPLE DE LA VÉRITÉ.

1779.



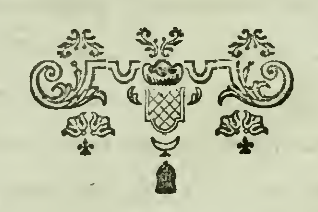
AVIS AU PUBLIC.

On imprime, on débite publiquement à Paris, les imputations les plus calomnieuſes, les injures les plus atroces, contre la mémoire d'un Ecrivain plus recommandable encore par ſes vertus, qu'illuſtre par ſon génie, & célebre par ſes malheurs. Le tombeau, azile de l'infortune, & même du crime, où la loi n'oſe le pourſuivre, devient pour le vertueux *Jean Jaques Rouſſeau*, un Echaffaut, où ſes implacables bourreaux ſe plaiſent à déchiqueter ſon cadavre. Indignés de tant de baſſeſſes, ſes amis veulent-ils élever la voix pour confondre l'impoſture? Ils ſont barrés de tous côtés; toutes les preſſes leur ſont interdites. Il faut donc, pour faire entendre la vérité que l'impudence outrage, & que l'intrigue veut réduire au ſilence, récourir aux preſſes étrangeres, au riſque de compromettre l'exactitude des dates, ſi eſſentielle aux *piéces juſtificatives*. Mais le dépoſitaire de ces piéces eſt connu, chacun

eſt libre de les faire vérifier chez lui; ainſi les erreurs Typographiques n'offrent que peu de priſe aux efforts de la méchanceté.

Au premier coup d'œil le lecteur verra que les deux lettres qu'on lui préſente ici, ſont de la même plume, & dictées par les ſentimens les plus nobles qui puiſſent animer le cœur d'une *Amie de Jean Jaques Rouſſeau.*

Si l'on a placé ces lettres dans un ordre inverſe de leur date, c'eſt qu'il faut être juſte en tout, & donner la primauté aux Acteurs d'après leurs *titres*, leurs *talens*, & la *beauté* du Role qu'ils ont adopté.



LETTRE D'UNE ANONYME

A UN ANONYME

OU PROCÈS DE L'ESPRIT ET DU COEUR

DE Mr. D'ALEMBERT,

Avec les Piéces justificatives.



NOUS voici, Monsieur, au moment du triomphe des *Notes*. Aujourd'hui les Auteurs négligent le corps de leurs Ecrits; & *rejettent dans les notes*, ce qu'ils imaginent de plus saillant: c'est là surtout qu'ils parlent de J. J. *Rousseau*; & comme parler de lui, quand on est Encyclopédiste, Académicien (*a*) &c. &c. &c. c'est le diffamer, il ne sort plus d'ouvrages du rédoutable attelier de ces M. M., qui ne contiennent quelques notes consacrées à la diffamation de ce grand homme. M. M. *Diderot* & *Négeon*

(*a*) Il faut portant excepter le courageux auteur de cette Epitaphe, si simple, si noble, si touchante, & qui convient si bien à son sujet.

Entre ces peupliers paisibles,
Repose Jean Jaques Rousseau:
Approchez coeurs droits & sensibles,
Votre ami dort sous ce tombeau.

C'est au nouvel Académicien qu'il appartient de faire des éloges!

étoient dignes de donner cet exemple; M. *d'Alembert* s'eſt ſenti digne de le ſuivre. C'eſt ce qu'il a fait en nous donnant *l'Eloge* de Milord Marêchal, dont la plus grande partie du public avoit ignoré l'exiſtence. Quand je dis *en nous donnant*, cela eſt rigoureuſement vrai, Monſieur: vous en ſerez convaincu, quand vous ſaurez de quelle maniere cet *Eloge* m'eſt parvenu: auſſi bien eſt-elle trop plaiſante pour que je ne vous la raconte pas. L'envie de le lire m'ayant été inſpirée, par quelqu'un qui vouloit ſavoir ce que j'en penſerois, je priai une de mes amies de me le prêter, lui promettant de le lui rendre auſſitôt qu'elle l'exigeroit. *Oh! pour cela*, me répondit-elle, *vous pouvez en diſpoſer: cet éloge ne ſe prête pas, il ſe donne: la perſonne de qui je l'avois emprunté me l'a laiſſé; je vous le laiſſe; & je ne doute pas que vous n'en faſſiez autant en faveur du premier curieux qui vous l'empruntera.* Je ne ſais où s'arrêtera cette originale circulation : j'envoye la brochure circulante à cent lieues, où probablement elle n'auroit pas été ſans moi : mais je l'ai lue, avant de lui laiſſer remplir ſa vagabonde deſtinée. Oui, Monſieur, lue toute entiere; j'ai tenu bon contre l'ennui ; car j'avoue, à ma honte, qu'elle m'en a cauſé un mortel; & que ſans l'empire que la curioſité a ſur les femmes, je n'aurois pû le ſurmonter. Mais je voulois voir quel ton le tendre Académicien donneroit à ſes regrets, ſur la mort d'un homme qui *l'honnoroit de ſon amitié;* & qui lui avoit envoyé des *indulgences* par *douzaines.* Quel bienfait! Auſſi je vous laiſſe à juger de ſa

reconnoiſſance: car il faut bien ſe garder de le croire dans le cas des fripons qui parlent de probité. Me rappellant qu'il avoit fait confidence à toute l'Europe (c'étoit du moins ſon intention) de la *larme* qu'il avoit verſée ſur le tombeau de Mme. Geoffrin, je voulois encore voir, combien il en verſeroit ſur celui d'un ami tout autrement recommandable, je me préparois à les calculer...... Je n'y en ai pas trouvé une ſeule; & dans le premier moment de ma ſurpriſe je me ſuis écriée, *ne pleure-t-on que les gens chez qui on dîne!*

Il eſt bien ſingulier, Monſieur, que *l'Auteur de cet Eloge en ayant déjà fait beaucoup d'autres* (qui ſi je ne me trompe n'entreront pas dans le ſien) n'ait pas vû qu'il n'avoit pas rempli ſon titre, & que ce qu'il publioit meritoit, tout au plus, celui de *notice pour ſervir aux mémoires de la vie de Milord Maréchal.* Un Biographe doit à la vérité, raſſembler tous les traits avantageux ou non, qui peuvent completter le portrait de l'homme qu'il veut peindre: mais il me ſemble qu'un Panégyriſte ne doit expoſer à nos regards, que les traits propres à faire valoir l'homme qu'il veut nous faire admirer. M. *d'Alembert* ne penſe vraiſemblablement pas ainſi: il raconte des minuties qui ne tirent à aucune conſéquence pour le caractere de Milord Maréchal. Ce n'eſt pas tout, il dit des choſes qui, ſans ſa réputation de Philoſophe exempt de toutes ſuperſtitions, feroient douter, s'il a voulu faire *l'Eloge*, ou la critique de ce reſpectable vieillard. En voici une entre autres. *Il prenoit indifféremment ſes*

Domeſtiques dans toutes les Nations Catholiques ou hérétiques, Chrétiens ou infidéles: il y eut même un tems où pas un de ceux qui le ſervoient n'étoit baptiſé. De bonne foi M. *d'Alembert* peut-il croire que cette indifférence abſolue pour toutes les Réligions ſoit un grand mérite aux yeux de la majeure partie des hommes? Ou, n'a-t-il voulu acquérir à Milord que la vénération des prétendus eſprits forts? Et le *vox populi, vox dei*, dont ſon héros fait une application ſi heureuſe....... Pour moi, Monſieur, je penſe que la circonſtance dont il s'agit, étoit fort bonne à ſupprimer: je penſe encore que ſi nos François (qu'il a l'air de croire tous à Paris) trouvent de *l'affectation* dans un *choix*, c'eſt ſurtout dans celui des propos qu'il cite: je penſe encore, que cet *Eloge* eſt ſi grèle, ſi décharné, ſi vuide de choſes, qu'il n'eſt pas poſſible que l'auteur n'ait pas ſenti qu'il n'avoit pas été aſſez avant dans la confiance de Milord, (dont le véritable mérite étoit d'ailleurs de nature à lui échapper) pour avoir autant de matériaux qu'en exige un *Eloge* public; & cela me conduit à penſer encore, qu'il n'a célebré *George Keith*, que pour avoir un prétexte d'inſulter à la mémoire de *Jean Jaques Rouſſeau*, qu'il n'eut oſé attaquer en ſon propre nom: car il n'y a qu'un deſir immoderé de nuire, qui ait pû l'emporter chez lui, ſur la crainte de compromettre ſes talens.

Si je médis un peu de M. *d'Alembert*, Monſieur, *ce n'eſt pas ſans un regret* tout *auſſi ſincere* que celui qu'il éprouve en calomniant *Jean Jaques*: & j'ai pour vaincre ce douloureux ſentiment des motifs

bien plus preſſans que le *circonſpect Machiaveliſte.* Je ne fais point *l'Eloge* de *Jean Jaques*, (nous en avons 22 Volumes, & nous en attendons encore d'autres) c'eſt ſon apologie que j'entreprends : je ne puis donc le diſculper, qu'en inculpant ſon accuſateur. Mais la gloire de Milord ne dépendant point de l'aviliſſement de ſon obligé, cet accuſateur n'a pû ſe charger de ce role que pour le plaiſir qu'il y prenoit. Auſſi avec quel ſuccès il le joue!

Une perſonne très-eſtimable, nous dit le Grand référendaire de la philoſophie, (*b*) *que Milord honnoroit avec juſtice de ſon amitié & de ſa confiance nous a écrit ces propres paroles.* „ Milord m'avoit donné „ ſa correſpondance avec Rouſſeau, en me recommandant de ne l'ouvrir qu'après ſa mort...... „ Je dois cette juſtice à ſa mémoire, que malgré „ les *juſtes* ſujets de plainte qu'il avoit contre „ Rouſſeau." (Il y a bien de la juſtice dans cette citation là. Mais ce n'eſt pas moi qui l'y mets, Monſieur, ce n'eſt pas là de la mienne.) „ Jamais „ je ne lui ai entendu dire un mot qui fut à ſon „ déſavantage ; *il me montra ſeulement la derniere* „ *lettre qu'il en reçut*, & me conta hiſtoriquement „ l'affaire de la Penſion." *Cette lettre (ajoute la même perſonne) étoit remplie d'injures......* Rouſſeau qui a demandé au Roi d'Angleterre comme une faveur, de vouloir bien ſuſpendre l'effet de ſa bienveuillance pour lui, juſqu'à ce qu'il eut é-

(*b*) Expreſſion empruntée de la piquante analyſe que M. Freron (bon appréciateur des auteurs & des ouvrages, & de plus fort honnête homme) a faite de cet inſipide *Eloge.* Année Litteraire N°. 12.

clairci ſes ſoupçons ſur le caractere de l'équivoque ami qui la lui avoit procurée, auroit continué à joüir des bienfaits de Milord Marêchal, dans un tems où il ſe feroit crû en droit de lui écrire des *injures!*....... Rouſſeau, qui n'a jamais écrit *d'injures* à M. *d'Alembert*, en auroit écrit à Milord Marêchal!..... Pour perſuader d'auſſi étranges choſes, il faut les prouver; & comment les prouve-t-on? Ce n'eſt pas en diſant, *une perſonne très-eſtimable* &c. C'eſt en la nommant, afin que le public puiſſe juger ſi elle eſt *très-eſtimable*, ce qu'il n'eſt ni autoriſé, ni porté à croire ſur la parole de M. *d'Alembert*. Et comment trouvez-vous, Monſieur, que Milord montre *une lettre remplie d'injures*, qu'il a reçue de *Jean Jaques*, *à une perſonne très-eſtimable*, *en lui recommandant de n'ouvrir qu'après ſa mort ſa correſpondance avec* ce même *Jean Jaques*? ...... C'étoit donc pour lui Milord, que *l'ouverture* de cette correſpondance pouvoit être dangereuſe? (*c*) Car enfin qu'auroit-elle pû contenir de plus déſavantageux au philoſophe génevois, que la démonſtration de ſon ingratitude? Il y a ce me ſemble, dans la précaution qu'on prête au *bon Milord*, moins de bonté que de prudence; & comment trouvez-vous encore l'agréable contraſte que fait le legs

(*c*) On eſſayeroit en vain de retorquer cet argument contre Rouſſeau, relativement à ſes *Mémoires*. Il s'étoit engagé à ne rien publier, tant qu'il ſeroit en France où il eſt mort; il a rendu ſes Mémoires auſſi publics qu'il le pouvoit, ſans manquer à ſon engagement, puis qu'il les a lus, à un grand nombre de perſonnes, entre leſquelles on compte un Roi & pluſieurs Princes. En pareil cas le rang des auditeurs tire bien à quelque conſéquence.

de la *montre*, (trop médiocre en lui-même, pour être pris pour autre chose que pour une marque d'amitié) avec le dépôt de cette *correspondance* mise en réserve à dessein de deshonnorer le Légataire? (*d*)

J'aurois bien encore quelques observations à vous faire sur d'autres passages médiocrement honnorables à la mémoire de Milord: mais retenue par sa qualité d'ami de *Jean Jaques*, je ne veux pas indiquer ce que peut-être tout le monde n'a pas vû. On a si superficiellement parcouru cet Eloge! Voila pourtant ce que M. *d'Alembert* appelle *un tribut (à la vérité bien doux)* doux à quoi? à recevoir, ou payer? *Qu'exige de lui, l'amitié dont Milord Marêchal l'honnoroit!* L'infortumé Milord! Il faudroit le défendre contre celui qui s'est chargé de le loüer.

Sûre de vous intéresser, en vous entretenant de votre ami, du mien, de celui de tous les *cœurs droits & sensibles*, j'espere que vous me pardonnerez de vous tant parler de son ennemi. Oui, Monsieur, je le répette, de son ennemi: tout modeste qu'est M. *d'Alembert*, je le défie de nier que ce superbe titre ne lui convienne. Dès le tems où on posa les fondemens du fameux édifice de l'Encyclopédie, il disoit à ses connoissances intimes en parlant de son vertueux coopérateur, *je ne sais ce que m'a fait cet homme, mais je ne le saurois souffrir; il a une maniere d'être qui m'est insupportable.* Je le sais bien moi, ce qu'il lui avoit fait; il lui avoit fait ombrage, il le lui faisoit encore; il s'annonçoit de façon

(*d*) Voilà le *George Keith* de M. *D'Alembert*. On connoitra le véritable.

à le lui faire toujours. Mais n'osant avouer le principe de sa haine, il ne lui en assignoit aucun : car il n'y avoit pas moyen de dire alors, comme à présent, *il est triste qu'après tant de marques d'estime & d'intérêt données à M. Rousseau, le bienfaisant & paisible Milord, qui auroit pû s'attendre à l'amitié, n'ait pas même éprouvé la reconnoissance.* Quel qu'envie qu'on ait de calomnier, encore faut-il être secondé par les circonstances.

Je sens, Monsieur, que l'amenité philosophique dont je viens de vous amuser ne peut que fortifier la répugnance que vous a inspirée pour son auteur, la réponse sans replique, (*e*) qui termine *l'exposé succint de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume & M. Rousseau*; & je gémis de ce mauvais effet. Au moins n'est-il pas produit par une imputation hazardée; vous devez en être convaincu; il ne doit vous rester aucun doute sur la louable franchise qui regne dans l'aveu qu'a fait M. *d'Alembert* à ses *familiers*, de son aversion pour *l'offusquant Genevois*; vous en avez trouvé plus d'une preuve dans le verbeux *Eloge* qui fait le sujet de cette lettre très verbeuse aussi & pour cause : ce seroit bien se mocquer qu'une femme babillât moins qu'un Académicien : il faut en tout observer les convenances. D'après cette règle, je vous dirai, & ce qu'il nous a déja dit, & ce qu'il s'est bien gardé de nous dire. Vous lui avez donné peu d'attention, je le sais : cependant comme il y a des choses qui nous frap-

(*e*) On en trouve la raison dans un dicton trop trivial pour être rapporté.

pent en dépit de notre volonté, vous aurez ſûrement remarqué les jolies plaiſanteries que contient la 20me. page. Que de ſel, de fineſſe, de graces & de légéreté!...... Le noble courroux qui a dicté l'épithete de *coupable* employée à la ſeconde ligne de la page 50me. & l'édifiante générofité qui vient enchaîner ce courroux, ne vous auront pas non plus échappé........ Ces deux endroits ne vous ont-ils pas rappellé les LVI & LXV. fables du charmant *La Fontaine*? Quant à moi, j'ai cru voir le *Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoiſe* donner la *patte* à M. *Diderot*, & allonger un *coup de pied* à *Jean Jaques.*

C'eſt grand dommage, Monſieur, que la vérité des faits ſoit incommenſurable! Sans cela l'exactitude des conteurs géométres nous conſoleroit de leur peſanteur. M. *D'Alembert* ne nous diroit pas, *Le Philoſophe Genevois lui écrivit un jour* (à Milord) *qu'il étoit content de ſon ſort, mais qu'il gémiſſoit ſur les malheurs dont ſa femme étoit menacée en cas qu'elle vint à le perdre; qu'il voudroit ſeulement lui procurer par ſon travail 600. ₶ de rente. Milord Maréchal ſe fit un plaiſir de donner à cette lettre le ſens que ſuggéroient l'élévation & la bonté de ſon ame; il aſſura au mari & à la femme la rente qui manquoit à leur bonheur.* Or il faut que vous ſachiez, Monſieur, que ce fut dès 1765 que Milord conſtitua ſur la tête de *Jean Jacques, ſix* cent livres de rente viagere, dont *quatre ſeulement* étoient reverſibles à Mselle. *Levaſſeur*, qui en jouït à préſent ſous le titre de Mde. Rouſſeau, qu'elle n'obtint qu'en 1769. Il eſt donc im-

possible, que ce bienfait ait été provoqué par les *gémissemens* de *Jean Jaques* sur le sort à venir de sa femme, puisqu'il n'en avoit point encore : il n'est donc pas vrai, que *Jean Jaques* ait mandié ce bienfait, comme M. *D'Alembert* l'insinue : il est donc faux que Milord ait *assuré au mari & à la femme, la rente qui manquoit à leur bonheur*, puisque selon M. *D'Alembert* cette rente étoit de 600. ₶ ; & que Melle. *Levasseur*, alors gouvernante de M. *Rousseau*, depuis sa femme & aujourd'hui sa veuve, ne tient que 400. ₶ de rente viagere de la générosité de Milord Maréchal. Mais ce qui est incontestable, c'est que M. *D'Alembert* invente à ravir ; & qu'on ne peut trop regretter qu'avec une imagination si feconde, si riche, si brillante, il ne se donne pas pour un faiseur de contes.

Réellement, Monsieur, cet homme surprenant étend presque jusqu'à l'infini le cercle de nos idées. ..... Nous n'avions jamais crû que la vérité obligeât à mentir........ Eh bien ! Il nous l'apprend en ces termes. *La vérité nous oblige de dire (& ce n'est pas sans un regret bien sincere.)* (*f*) *que le bienfaiteur eut depuis fort à se plaindre de celui qu'il avoit si noblement & si promptement obligé. Mais la mort du coupable*, (je reviens encore à cette épithete tant elle m'a paru bonne Monsieur) *& les justes raisons que nous avons eues de nous plaindre nous-mêmes, nous obligent de tirer le rideau sur ce détail affligeant dont les preuves sont malheureusement consignées dans des lettres authentiques. Les preuves* d'un *détail !*.......

(*f*) Cette parenthèse est une petite gayeté philosophique.

Je n'entends pas ce françois là. Mais il faut en paſſer bien d'autres à l'Académicien : pourſuivons. *Ces preuves n'ont été connues que depuis la mort de Milord Maréchal.* Oh pour cela, je le crois bien..... Que veut dire M. *D'Alembert* avec ſes lettres authentiques? Qu'elle eſt la forme qui les rend telles? Sont-elles ſignées par des Notaires, légaliſées par des Magiſtrats, vérifiés par des Experts?........ Point du tout : un particulier a des lettres d'un autre; M. D'Alembert nous l'aſſure; & les voilà revêtues de tous les caracteres de l'authenticité! Gardez-vous d'en douter, Monſieur : le Chef des philoſophe doit-être reputé auſſi infaillible en deça des monts, que le Chef des Catholiques l'eſt au-delà; A la vérité je connois des incrédules qu'on ne ſoumet pas à ſi peu de fraix : voici comment ils raiſonnent. Quand on veut attribuer à un auteur dont les ouvrages, les malheurs, & la conduite ont fait le plus grand éclat, un écrit qui déroge à l'idée qu'on a généralement priſe de ſes talens & de ſon caractere, il faut dépoſer cet écrit en original, entre les mains d'un homme public, chez qui tout le monde ait le droit, & la facilité de s'aſſurer qu'il eſt bien réellement autographe. Car enfin, quand on ne reconnoit pas dans un écrit quelconque, la maniere d'un écrivain, pour être fondé à croire qu'il eſt de lui, il faut au moins y reconnoître ſon écriture. Par exemple, s'il paroiſſoit ſous le nom de M. *D'Alembert* (quoique bien moins célebre que *Jean Jaques*) un ouvrage d'un ſtile ſerré, nerveux, rapide, dégagé d'inutilités; où la religion ne fut

pas confondue avec ſes abus ; où *Voltaire* & *Rouſſeau* fuſſent appréciés à leur juſte valeur ; enfin un ouvrage qui portât l'empreinte du génie ; perſonne ne voudroit croire qu'il fut de M. *D'Alembert* ; à moins qu'il ne ſoumit ſon manuſcrit à l'examen de quiconque daigneroit chercher à ſe convaincre. Encore craindrois-je qu'il n'y eut des gens aſſez obſtinés, pour ſoutenir que ce manuſcrit ne feroit lui-même qu'une copie.

Ce ſujet m'amene tout naturellement, Monſieur, à mettre ſous vos yeux une lettre de J. J. *Rouſſeau* à M. Guy ſon libraire (*g*) datée de Vooton du 7 Février 1767. Il eſt bon que vous la connoiſſiez : elle donnera de nouvelles forces à votre opinion ſur le compte de M. Hume. Je vous garantis la fidélité de cette copie, je l'ai faite ſur l'original, ſans ajouter, retrancher, ni changer un ſeul mot.

„ J'ai lu, Monſieur, avec attention l'ouvrage de „ mes défenſeurs, dont vous ne m'aviez point par- „ lé. Il me ſemble que ce n'étoit pas pour moi „ que leurs honorables noms devoient être un ſe- „ cret, comme ſi l'on vouloit les dérober à ma „ reconnoiſſance. Je ne vous pardonnerois jamais „ ſurtout de m'avoir tu celui de la Dame ſi je ne „ l'euſſe à l'inſtant déviné. C'eſt de ma part un bien „ petit mérite : je n'ai pas aſſez d'amis capables de „ ce Zele, & de ce talent, pour avoir pu m'y

(*g*) Je n'ai point demandé ſon aveu pour le nommer : parce que ce n'eſt pas là le cas d'en avoir beſoin. La manie des *Notes* me gagne, Monſieur ; j'en fais beaucoup auſſi, mais elles ne ſont ni longues, ni ſuperflues, & n'ont pas pour objet d'outrager un honnête-homme.

„ tromper. Voici une lettre pour elle, à laquelle „ je n'ose mettre son nom, à cause des risques que „ peuvent courir mes lettres, mais où elle verra que je la reconnois bien. Je me flatte que „ j'aurois reconnu de même son digne Collegue, si „ nous nous étions connus auparavant: mais je n'ai „ pas eu ce bonheur; & je ne sais si je dois m'en „ féliciter ou m'en plaindre, tant je trouve noble „ & beau, que la voix de l'équité s'éleve en ma „ faveur, du sein même des inconnus. Les Editeurs du factum de M. Hume, disent qu'il abandonne sa cause au jugement des esprits droits, & „ des cœurs honnêtes; c'est là ce qu'eux, & lui se „ garderont bien de faire; mais ce que je fais moi, „ avec confiance; & qu'avec de pareils défenseurs, „ j'aurai fait avec succès. Cependant on a omis „ dans ces deux piéces des choses très essentielles, „ & on y a fait des méprises qu'on eut évitées si, „ m'avertissant à tems de ce qu'on vouloit faire, „ on m'eut demandé des éclaircissemens. Il est „ étonnant que personne n'ait encore mis la question sous son vrai point de vue; il ne falloit que „ cela seul, & tout étoit dit.

„ Voici un fait assez bizarre qu'il est facheux que „ mes dignes défenseurs n'ayent pas su. Croiriez-vous que les deux feuilles que j'ai citées du St. „ Jamescroncile ont disparu en Angleterre? M. „ Davenport les a fait chercher inutilement chez „ l'imprimeur, & dans les Cafés de Londres, sur „ une indication suffisante, par son libraire qu'il „ m'a assuré être un honnête-homme; & il n'a rien

„ trouvé, les feuilles ſont éclipſées. Je ne ferai
„ point de commentaire ſur ce fait; mais convenez
„ qu'il donne à penſer. O mon cher Monſieur
„ Guy, faut-il donc mourir dans ces contrées éloi-
„ gnées, ſans revoir jamais la face d'un ami ſûr,
„ dans le ſein duquel je puiſſe épancher mon cœur?"

Croyez-vous, Monſieur, que l'héroïque modération qui caractériſe cette lettre, adreſſée à un tiers, déſintereſſé dans l'affaire dont elle traite, & cela dans le moment où l'auteur devoit être le plus violemment affecté, permette de penſer un inſtant, qu'il eut été capable d'écrire des *injures* à Milord Maréchal, même en ſuppoſant que celui-ci l'eut mérité? Voilà pourtant de quoi le véridique *d'Alembert* l'accuſe hautement..... Voilà pourtant d'où, de fort honnêtes gens (qui trouvent plus commode de s'en rapporter que de s'inſtruire) partent pour dire, *fi donc! Cela eſt infâme! Oh! Puiſque Jean Jaques a fait cette baſſeſſe, il peut bien avoir fait auſſi toutes les horreurs qu'on lui impute.* Et voilà ce qu'on gagne à ſuivre cette maxime, *Calomnions toûjours il en reſtera quelque choſe.* C'eſt-là, la maxime favorite du débonnaire *d'Alembert*, Monſieur: voici la mienne. *On n'eſt pas aſſez bon pour les bons, quand on eſt trop bon pour les méchans.* Auſſi ne leur ferois-je point de quartier, ſi j'étois conſtitué leur juge. J'avoue cependant que je me ſens de l'indulgence pour celui dont il s'agit; ſa gaucherie m'intereſſe; car malgré la ſévérité de mes principes j'ai l'ame tout-à-fait acceſſible à la pitié. Voyez donc, Monſieur, combien l'animoſité fourvoye! il nous dit

Milord

Milord Maréchal avoit pris beaucoup de part à la querelle trop affligeante, & trop CONNUE (*h*) *faite à M. Hume par M. Rousseau*, à qui *l'équitable Milord donnoit le tort qu'il avoit si évidemment & aux yeux même de ses partisans les plus zelés.*

Il nous dit encore; *il fallut enfin après la retraite de Milord Maréchal, que ce malheureux & célebre Ecrivain, déjà proscrit en France & dans sa Patrie* (*i*) *échappât aussi par la fuite à ses nouveaux oppresseurs. Le Roi de Prusse*; D'AILLEURS PEU ENTHOUSIASTE DE ROUSSEAU, *mais indigné de la rage théologique de ses fougueux adversaires leur écrivit ce peu de mots.* „ Vous ne méritez pas qu'on vous „ protége, à moins que vous ne mettiez autant de „ douceur évangelique dans votre conduite, qu'il „ y régne jusqu'à présent d'esprit de vertige, d'in„ quiétude & de sédition." *C'étoit aux sollicitations de Milord Maréchal auprès du Roi de Prusse que le Philosophe de Geneve étoit redevable de cette réponse du Monarque à ses absurdes persécuteurs* (*k*).

Depuis que M. *d'Alembert* s'efforce de faire des vers, il se familiarise avec les chevilles: assurément ce *d'ailleurs peu enthousiaste de Rousseau*, en est bien une. *Frederic* conquérant ne peut *s'enthousiasmer* que pour des héros: mais *Frederic* philosophe ne peut accorder sa protection, (aux *sollicitations* de qui

(*h*) *Trop connue*...... Oh! le précieux aveu!........ M. M. les Editeurs, ce n'est pas moi qui vous fais ce reproche..... au reste, il laisse tout à esperer de la conversion de M. *D'Alembert*, il n'est pas endurci dans son peché.

(*i*) Qu'il est doux d'appuyer sur cette double proscription!

(*k*) *Absurdes*, sans contredit. C'étoient des gens d'Eglise.

que ce ſoit) qu'à un homme qu'il honnore de ſon eſtime; & cette eſtime, fut-elle auſſi froide que l'amitié de M. *d'Alembert*, prouve plus en faveur de *Rouſſeau*, que l'enthouſiaſme de toute l'Académie françoiſe, ne prouve en faveur de *Voltaire*. Au reſte, Monſieur, tout autre que M. *d'Alembert* ne feroit jamais parvenu à me perſuader, qu'il eut fallu *ſolliciter* un Prince auſſi éclairé que le Roi de Pruſſe, pour qu'il *s'indignât* de ce qui devoit exciter l'indignation de l'homme le plus ordinaire. Mais l'oracle a prononcé: le doute feroit un crime (*).

Je pourrois, Monſieur, employer juſqu'à mon dernier jour, en parlant de M. *d'Alembert*, le ton que j'ai pris dans cette lettre; & dire comme *Fontenelle*: *je mourrai avec la conſolation de n'avoir jamais donné le moindre ridicule à la plus petite vertu.* Toutefois, il eſt tems de le quitter, ce ton; il ne conviendroit pas à la dignité des fonctions auxquelles la plus reſpectable amitié m'appelle. Il faut déchirer le voile que l'envie & l'impoſture ſuſpendent, entre le public & la vérité; il faut écraſer M. d'Alembert ſous le poids des preuves de ſa mauvaiſe foi; il faut montrer ſon caractere dans toute ſa difformité; il faut effrayer les calomniateurs, que l'impunité que lui aſſureroit mon ſilence, enhardiroit à marcher ſur ſes traces; il faut apprendre aux méchans, que leur triomphe, toujours trop long, n'eſt pourtant jamais durable, & qu'il vient

(*) Comparez pourtant ce qu'a prononcé cet oracle avec la Lettre de Milord Maréchal à J. J. Rouſſeau du 29. Octobre 1762 tranſcrite ci-après au P. S.

un moment, où le redoutable aſpect de la vérité les replonge dans le néant; enfin il faut produire au grand jour, le témoignage le plus honorable, le plus ſincere, le plus impoſant, le plus irréfragable que des hommes vertueux ayent jamais rendu à la vertu. Je ſuis ſure de les bien remplir ces ſublimes fonctions: ce n'eſt pas à mon éloquence qu'elles ſont confiées; c'eſt à ma droiture.

Révoltée de toutes les fauſſetés que M. d'Alembert accumule dans ſon *Eloge* du Maréchal d'Ecoſſe, preſſée par le beſoin de les détruire, j'ai écrit au plus digne ami du Maréchal, & de J. J. *Rouſſeau*, pour lui demander des lumieres que ma poſition ne m'avoit pas permis d'acquérir par moi-même. Non, que j'aye eû le malheur de balancer un inſtant entre *Jean Jaques*, & ſon détracteur; mais parce que l'ardeur de ſervir, toujours ſubordonnée à l'amour de la juſtice, bien différente enfin de celle de nuire, n'avance rien dont elle ne veuille adminiſtrer la preuve. Cet ami d'une eſpéce trop rare pour le bonheur de la ſociété, eſt Monſieur *du Peyrou*, dont le nom ſeul fait pâlir les fauteurs de la calomnie, tant il annonce de candeur & de probité! Il a daigné favoriſer mon projet; il m'a fait une réponſe où la juſteſſe de ſon eſprit, la pureté de ſes intentions, la beauté de ſon ame, ſe développent avec un égal avantage; il a bien voulu m'envoyer des extraits de lettres tant du Lord *Keith* que de *Jean Jaques*, qui donnent le démenti le plus formel aux ſcandaleuſes aſſertions de M. d'Alembert, & rectifient les idées que fait naitre celle qui

eſt la moins témeraire. A l'abri de la réputation de M. *du Peyrou*, Monſieur, la fidélité de ces extraits eſt inattaquable : aucun de ceux qui le connoiſſent n'oſera les ſuſpecter. Je vais vous tranſcrire ces piéces intéreſſantes ; obſervez-en je vous prie, ſoigneuſement les dates.

Réponſe de M. du Peyrou

Neufchâtel 9 Mai 1779.

,, Depuis vendredi matin, moment de la reception ,, de votre lettre du 3 de ce mois, je n'ai ceſſé, ,, Madame, de m'occuper des éclairciſſemens que ,, vous deſirez de moi. Mon état de foibleſſe qui ,, ne me permet pas encore de quitter le lit, n'a ,, pû ralentir mon zele. La nature des queſtions ,, que vous m'adreſſez intéreſſe mon cœur, autant ,, que le votre. Je vois que vous êtes indignée ,, comme moi, de *l'imputation calomnieuſe contre* ,, *Jean Jaques Rouſſeau* dont M. d'Alembert a oſé ,, profaner l'Eloge prétendu, d'un homme digne ,, en effet de tous les Eloges, mais au-deſſus de ,, ceux que M. d'Alembert peut lui donner. J'i- ,, gnore ſi M. d'Alembert a dans ſon Eloge, étayé ,, ſon accuſation contre *Jean Jaques* de quelques ,, témoignages plus probans que le ſien, ou s'il ,, s'eſt flatté que ſa ſimple aſſertion auroit en Eu- ,, rope le même poids qu'elle peut avoir dans quel- ,, ques cercles de Paris ; je ſais ſeulement que M. ,, d'Alembert, avant de publier ſon Eloge, avoit dans ,, des converſations de ſociété cherché à accréditer

„ ſon accuſation contre *Rouſſeau* en s'étayant d'un
„ ſecrétaire de Lord Maréchal. Or ce ſecrétaire
„ ne peut-être que le ſieur *Junod*, mort depuis
„ quelques années. Sans doute que M. d'Alembert
„ ne cite le témoignage *d'un mort*, *contre un mort*,
„ qu'appuyé de preuves par écrit, ou inconteſta-
„ bles. En attendant qu'il les produiſe, comme
„ il y eſt appellé par l'honneur, s'il en a encore
„ un germe, je vais, Madame, mettre ſous vos
„ yeux les éclairciſſemens que vous me demandez:
„ ceux du moins que je me ſuis mis en état de
„ vous fournir aujourd'hui. J'ai compulſé une
„ centaine de lettres toutes originales, écrites de
„ la main de Lord Marêchal; dont les deux tiers
„ adreſſées à *Jean Jaques* depuis Juillet 1762 à
„ Octobre 1765, époque du départ de celui-ci
„ pour paſſer en Angleterre. Les autres me ſont
„ adreſſées depuis Juin 1765 à Juin 1767. Vous
„ ne recevrez cet ordinaire que les extraits de
„ quelques unes des premieres qui vous appren-
„ dront en quel tems & à quelle occaſion la rente
„ viagere de 600 ₶. fut conſtituée entre mes mains.
„ *Au lieu de 50 livres ſterling que Lord Maréchal
„ avoit deſtinées à ſon fils chéri, celui-ci le ſupplia de
„ borner ce bienfait à la ſomme ci-deſſus de 600* ₶.
„ Les extraits de quelques unes de ces lettres vous
„ feront ſurement regretter comme à moi, que des
„ conſidérations d'honnêteté, ou de convenance,
„ ne permettent pas la publication entiere d'une col-
„ lection ſi précieuſe, ſi honnorable à deux cœurs
„ vertueux & ſenſibles, tels que ceux de Lord

„ Marêchal, & de Jean Jaques. Il n'y a pas une „ de ces lettres qui n'offre des traits intéreſſans de „ générosité, de délicateſſe, de ſenſibilité, de „ bonté, de raiſon, & de vertu; pas une qui ne „ caractériſe par les expreſſions & par les choſes, „ cette tendre & paternelle affection de Lord Ma- „ réchal pour *ſon fils chéri.* Pluſieurs contiennent „ des anecdotes hiſtoriques qui, la plus part, prou- „ vent combien étoient vifs & fondés, l'attache- „ ment, le reſpect, l'admiration de Lord Marêchal „ pour le ſouverain qui l'honnoroit de ſa bienveuil- „ lance, & de ſon amitié. Je ne puis me refuſer „ la ſatisfaction de vous tranſcrire ici le morceau „ ſuivant extrait d'une lettre de *Jean Jaques*, écri- „ te au noble Lord le 21 Août 1764; vous juge- „ rez du reſte par ce léger échantillon. *Ce que* „ *vous m'apprenez de l'affranchiſſement des Payſans de* „ *Pomeranie, joint à tous les autres traits pareils que* „ *vous m'avez ci-devant rapportés, me montre par* „ *tout deux choſes également belles; ſavoir dans l'objet,* „ *le Génie de* FRÉDERIC, *& dans le choix, le cœur* „ *de* GEORGE. *On feroit une hiſtoire digne d'im-* „ *mortaliſer le Roi, ſans autres mémoires que vos lettres.*"

„ Parmi ces anecdotes hiſtoriques, M. *d'Alembert* „ *ne ſe doute pas peut-être, qu'il eſt quelque fois* „ *queſtion de lui; & qu'avec une façon de penſer auſſi* „ *aiſée que la ſienne, on pourroit le chagriner un peu,* „ *en rendant le Public confident de quelques diſcours* „ *échappés à la liberté philoſophique dont il jouiſſoit* „ *à Potsdam.* Mais l'impunité du méchant n'a qu'un „ tems, & l'exacte probité eſt compagne de la jus-

„ tice. Tant que les détracteurs de *Jean Jaques* „ ne s'affichent que comme de vils calomniateurs „ auprès des gens ſenſés, on ne leur doit que le „ mépris. Qu'ils produiſent les preuves de leurs „ odieuſes imputations, on leur en promet d'avan- „ ce une réfutation victorieuſe d'un côté, flétris- „ ſante de l'autre.........................

....

....

....

„ Non, Madame, *Jean Jaques* n'a pû donner „ d'autres chagrins à Lord Maréchal que ſa que- „ relle avec M. *Hume*; & ſi à cette époque la cor- „ reſpondance du Lord s'eſt ralentie, *elle n'a jamais* „ *ceſſé totalement.* Je ſais de *Jean Jaques* lui-même „ qu'il recevoit quelques fois des nouvelles de ce „ reſpectable ami: je ſais de Lord Maréchal qu'en „ ralentiſſant ſa correſpondance par des raiſons plei- „ nes de ſageſſe, & fondées ſur ſon age, il deſiroit „ & demandoit des nouvelles de ſon *Jean Jaques.* „ J'ai vu celui-ci à mon paſſage à Paris en Mai „ 1775, m'exprimer avec plénitude de cœur ſes „ ſentimens de tendreſſe & de vénération, pour „ l'homme qu'*il aimoit & reſpectoit au deſſus de tous* „ *les hommes.* Je l'ai vu *s'attendrir* au récit que je „ lui faiſois des preuves multipliées que j'avois „ eues à Valence en Eſpagne, du ſouvenir plein „ de reſpect & de tendreſſe que l'on y conſervoit „ pour la perſonne, & les vertus de cet homme „ vraiment fait pour inſpirer ces ſentimens.

„ Malheureuſement notre ami avant ſa retraite „ à Ermenonville a brulé la majeure partie des pa-

„ piers qui lui reſtoient: *il n'a pas dépendu de lui*
„ *que ce qui étoit entre mes mains, n'ait ſubi le même*
„ *ſort: tant il attachoit peu d'importance aux titres les*
„ *plus précieux qu'il eut à oppoſer à la rage de ſes ca-*
„ *lomniateurs.* Ses écrits ſubſiſteront: c'eſt ſon cœur
„ qui les a dictés: la poſtérité le jugera d'après ces
„ écrits; & ces lâches ennemis qui aſſouviſſent ſur
„ un cadavre une fureur *trop longtems contrainte*,
„ feront trop heureux d'échapper par l'oubli, à
„ l'exécration qui les attend.

„ Je me ſuis peut-être trop abandonné aux mou-
„ vemens de mon cœur. Je n'en déſavoue pour-
„ tant aucun; *& vous pouvez, Madame, faire de cet-*
„ *te lettre, & des morceaux, qui l'accompagnent, &*
„ *la ſuivront, l'uſage que vous jugerez à propos d'en*
„ *faire. Vous pouvez me nommer ſans ſcrupule; vous*
„ *pouvez même aſſurer que, je ſuis prêt à communiquer*
„ *à qui le voudra, les pieces originales, ou leurs co-*
„ *pies authentiques; & défier les accuſateurs de Jean*
„ *Jaques, d'en produire d'équivalentes* (*l*).

Extrait d'une lettre de Lord Marêchal d'Ecoſſe à M. J. J. Rouſſeau.

Edimbourg 6 Mars 1764.

„ J'ai acheté pour la ſomme de trente mille Gui-
„ nées une de mes terres. J'ai eu le plaiſir de voir

(*l*) Si vous déſapprouviez, Monſieur, l'emploi des lettres Itali. ques qui ſe trouvent ſoit dans cette Lettre, ſoit dans les extraits, ce ſeroit à moi qu'il faudroit vous en prendre; M. *Du Peyrou* n'en ayant indiqué aucun.

„ le bon cœur de mes compatriotes; perſonne ne „ s'eſt préſenté à l'encan pour acheter; & la ſalle, „ & la rue rétentiſſoient de battemens de mains „ quand la terre me fut adjugée. Ceci cependant „ me jette dans des affaires que je n'entends pas, „ & que je déteſte. L'unique profit qui me revient „ eſt de pouvóir, par le profit que je pourrois re- „ tirer de mon achat, faire quelque bien à des gens „ que j'eſtime & que j'aime. *Mon bon & reſpecta- „ ble ami, vous pourriez me faire un grand plaiſir „ en me permettant de donner ſoit à préſent, ou par „ teſtament cent Louis à Mlle. le Vaſſeur*, cela lui „ feroit une petite rente viagere pour l'aider à „ vivre. Je n'ai pas de parens proches; perſonne „ plus de ma famille, je ne puis emporter dans „ l'autre monde, mon argent; mes enfans Emetul- „ la, Ibrahim, Stepan, Motcho ſont déjà pourvus „ ſuffiſamment. *J'ai encore un fils chéri, c'eſt mon „ bon ſauvage; s'il étoit un peu traitable, il rendroit „ un grand ſervice à ſon ami & ſerviteur.*

Réponſe de J. J. Rouſſeau du 31 *Mars* 1764.

„ Sur l'acquiſition, Milord, que vous avez faite „ & ſur l'avis que vous m'en avez donné, la meil- „ leure réponſe que j'aye à vous faire, eſt de vous „ tranſcrire ici, ce que j'écris ſur ce ſujet, à la „ perſonne que je prie de donner cours à cette „ lettre, en lui parlant des acclamations de vos „ compatriotes.

„ *Tous les plaiſirs ont beau être pour les méchans;*
„ *en voila pourtant un que je leur deffie de gouter.*
„ *Milord n'a rien de plus preſſé que de me donner*
„ *avis du changement de ſa fortune; vous devinez*
„ *aiſément pourquoi. Félicitez-moi de tous mes mal-*
„ *heurs, Madame, ils m'ont donné pour ami Milord*
„ *Maréchal.*

„ Sur vos offres qui regardent Mlle. Le Vaſſeur,
„ & moi, je commencerai, Milord, par vous dire
„ que, loin de mettre de l'amour propre à me re-
„ fuſer à vos dons, j'en mettrois un très noble à
„ les recevoir. Ainſi là deſſus point de diſputes;
„ les preuves que vous vous intereſſez à moi, de
„ quelque nature qu'elles puiſſent être ſont plus
„ propres à m'énorgueillir qu'à m'humilier; & je
„ ne m'y refuſerai jamais, ſoit dit une fois pour
„ toutes.

„ Mais j'ai du pain quant à préſent, & au moyen
„ des arrangemens que je médite, j'en aurai pour
„ le reſte de mes jours; que me ſerviroit le ſur-
„ plus? Rien ne me manque de ce que je déſire,
„ & qu'on peut avoir avec de l'argent. Milord il
„ faut préferer ceux qui ont beſoin, à ceux qui
„ n'ont pas beſoin; & je ſuis dans ce dernier cas.
„ D'ailleurs je n'aime point qu'on me parle de tes-
„ tament. Je ne voudrois pas être, moi le ſachant,
„ dans celui d'un indiferent; jugez ſi je voudrois
„ me ſavoir dans le vôtre?

„ Vous ſavez, Milord, que Mlle. Le Vaſſeur a
„ une petite penſion de mon Libraire, avec laquel-

„ le elle peut vivre quand elle ne m'aura plus. „ Cependant, j'avoue que le bien que vous voulez „ lui faire m'eſt plus précieux que s'il me regardoit „ directement; & je ſuis extrémement touché de „ ce moyen trouvé par votre cœur de contenter la „ bienveuillance dont vous m'honnorez. Mais s'il „ ſe pouvoit que vous lui appliquaſſiez plutôt la „ rente de la ſomme que la ſomme même, cela „ m'éviteroit l'embarras de la placer, ſorte d'affaire „ où je n'entends rien."

Dans une lettre adreſſée à M. Rouſſeau, datée de Keith hall le 13 Avril 1764. Milord après avoir rendu compte de ſon plan de vie, & d'arrangemens lorſqu'il ſera de retour à Berlin, ajoute „ je n'au-„ rai que deux choſes à regretter, le ſoleil de la „ *Bendita Valencia*, & mon fils le ſauvage: dans „ ma derniere je lui fais une propoſition très rai-„ ſonnable, je ne ſais ce qu'il me répondra, rien „ qui vaille, j'ai peur. Bonjour je vous embraſſe „ de la plus tendre amitié.

Lord Marêchal en réponſe à la lettre de M. Rouſſeau du 31 *Mars.*

Londres 6. Juin 1764.

„ Je ne puis vous exprimer le plaiſir *que votre* „ *indulgence en ma faveur m'a donné*, *j'en ſens vive-* „ *ment la valeur.* Je n'ai le tems que de vous aſſu-„ rer combien je ſuis votre ſerviteur & fidele ami. „ Je ſuis comme dans une tempête ſur mer, les „ cours à faire, les viſites, les diners &c. Je me

„ ſauve, on fait mon coffre, je pars de main pour
„ Braunswich, & puis pour Berlin d'où je vous
„ écrirai avec plus de loiſir; en attendant je vous
„ embraſſe de tout mon cœur.

Extraits de Lettres de Lord Maréchal à M. J. J. Rouſſeau.

Potsdam le 8 *Février* 1765.

Après avoir diſcuté ſur la cherté des vivres en Angleterre où il étoit déjà queſtion pour Rouſſeau de ſe retirer, il ajoute. „ Mon bon ami, ſi vous
„ n'étiez plus ſauvage que les ſauvages du Canada
„ il y auroit remede. Parmi eux ſi j'avois tué plus
„ de gibier que je ne pourrois en manger, ni em-
„ porter, je dirois au premier paſſant, tiens voila
„ du gibier; il l'emporteroit; *mais Jean Jaques le*
„ *laiſſeroit*: ainſi j'ai raiſon de dire qu'il eſt trop
„ ſauvage &c.

Potsdam le 22 *Mai* 1765.

„ Ce qui me fâche eſt la crainte que l'impreſſion
„ de vos ouvrages à Neufchâtel ne ſe faiſant pas,
„ il ne vous manque un ſecours néceſſaire; car item
„ il faut manger, & on ne vit plus de gland dans
„ notre ſiécle de fer. Vous pourriez me rendre
„ bien plus à l'aiſe que je ne le ſuis, & il me ſem-
„ ble que vous le devriez. Vous m'appellez votre
„ pere, vous êtes homme vrai; ne puis-je exiger
„ par l'autorité que ce titre me donne, *que vous*
„ *permettiez que je donne à mon fils cinquante Livres*

„ *Sterling de rente viagere?* Emet ulla eſt riche, „ Ibrahim a une petite rente aſſurée, Stepan de même, Motcho auſſi. Si mon fils chéri avoit quel„ que choſe aſſurée pour la vie, je n'aurois plus „ rien à déſirer dans ce monde, ni aucune inquié„ tude à le quitter; il ne tient qu'à vous d'ajouter „ infiniment à mon bonheur. Seriez-vous à l'aiſe „ ſi vous étiez en doute que j'euſſe du pain dans „ mes vieux jours? Mettez-vous à ma place; fai„ tes aux autres, comme vous voudriez qu'on vous „ fit. Ne croyez-vous pas que la liaiſon d'amitié „ eſt plus forte que celle d'une parenté éloignée, „ & ſouvent chimérique? moi je le ſens bien.

„ Je n'ai plus perſonne de ma famille, une terre „ que j'ai de près de 30000 ₶. de rente, avec une „ bonne maiſon, toute meublée, va à un parent „ fort éloigné qui a déjà à lui une terre de près de „ 40000 ₶. de rente. J'ai encore une petite terre „ à moi, & de l'argent comptant conſidérablement. „ *Je voudrois ſur ma terre vous aſſurer cinquante Li„ vres Sterlings*, rien n'eſt ſur que ſur les terres. „ Soyez bon, indulgent, généreux, rendez votre „ ami heureux. Adieu.

Je croirois, Monſieur, faire injure à votre intelligence ſi j'entreprenois le rapprochement de ces extraits, & des paſſages de l'Eloge qu'ils démentent. Il ſuffit de vous mettre à portée de juger par vous même, quel eſt le degré de confiance qui eſt dû à M. *d'Alembert* ſur l'article de la *rente*. En merite-t-il davantage ſur celui des injures? C'eſt ſur quoi les Extraits ſuivans vont vous décider.

Extraits de Lettres adreſſées à M. du Peyrou par Milord Marêchal.

Potsdam fin de Juillet 1766.

„ Notre ami *Jean Jaques* eſt réſolu de ſe retirer „ encore plus du commerce des hommes ; il ſe „ plaint de *David Hume*, & *David* de lui. J'ai peur „ que *l'un & l'autre n'ait quelque tort*; *David* d'avoir „ écouté *avec trop de complaiſance* les ennemis de „ notre ami, & lui peut-être a pris *cette indolence* „ *de David à ne pas prendre aſſez vivement ſon parti*, „ comme une aſſociation contre lui avec ſes enne- „ mis. J'en ſuis affligé, car *David* eſt ſi bon hom- „ me, & notre ami a tant d'ennemis déjà, *que bien* „ *des gens ſeront portés à lui donner tort.* Mais com- „ me il eſt dans la plus grande retraite, & qu'il ſe „ borne à une correſpondance de deux ou trois „ perſonnes, le mieux eſt de ne plus parler de cette „ nouvelle tracaſſerie, &c.

Du 19 *Septembre* 1766.

„ La malheureuſe querelle de notre ami, contre „ M. *Hume* me donne tous les jours plus de peine; „ tout le monde en parle: je ne puis juſtifier ſon „ procédé, tout ce que je puis faire eſt de juſti- „ fier ſon cœur, & le ſéparer d'une erreur de ſon „ jugement, qui a mal interpreté les intentions „ de David. J'ai vû une lettre de *d'Alembert* là „ deſſus, qui ſe plaint auſſi, il dit qu'il avoit parlé „ très favorablement de M. Rouſſeau ici à la table „ du Roi, ce qui eſt vrai: *mais je n'aſſurerois pas*

„ *qu'il n'avoit pas changé d'avis, même avant cette*
„ *derniere affaire* &c.

Du 28 Novembre 1766.

„ J'ai une lettre de M. Rousseau, *des plaintes* „ *contre moi, avec bien de la douceur,* d'avoir mal „ interpreté son refus de la pension. L'autre, est „ sur ce que je vous ai écrit: comme j'écris de „ mémoire, & que la mienne me manque beau- „ coup, je ne sais pas du tout ce que je vous ai „ dit, dans cette lettre dont il est question; bien „ sais-je que je ne vous ai écrit que dans l'inten- „ tion, & dans l'espérance que vous pourriez lui „ oter ses soupçons contre M. Hume, qui, je vo- „ yois, seroient trouvés injustes de tout le monde; „ j'avois tâché de les lui oter longtems avant que „ la querelle n'éclatât; & vous pouvez vous même „ juger si ce que je disois étoit d'un ami ou ennemi. „ *Je le regarde toujours comme un homme vertueux,* „ mais aigri par ses malheurs, emporté par sa pas- „ sion, & qui n'écoute pas assez ses amis. Je ne „ puis lui donner raison, jusqu'à-ce qu'il me pa- „ roisse l'avoir. Si dans la suite il fait voir des „ preuves que *Hume* est un noir scélérat, certai- „ nement je ne lui donnerai pas raison, mais jus- „ qu'à cette heure je ne vois pas apparence de „ preuves *solides.*

„ Il est bien affligeant pour moi surtout, qui aime „ la tranquilité, & point les tracasseries, d'être „ quasi forcé d'entrer dans une querelle entre deux „ amis que *j'estime.* Je crois que je prendrai le

„ parti néceſſaire à mon repos, de ne plus parler, „ ni écouter rien, ſur cette malheureuſe affaire. „ Adieu, je vous embraſſe de tout mon cœur.

„ Comme je ne me ſouviens pas de ce que je „ vous ai écrit, que je n'ai pas copie de mes lettres, „ examinez-les; M. Rouſſeau ne me dit ni vos „ paroles ni celles de ma lettre à vous, que pour „ bien juger je devois ſavoir. Voici comme il finit: „ *Mais ſi je n'ai pas eu le tort que vous m'imputez,* „ *ſouvenez-vous de grace, que le ſeul ami ſur lequel* „ *je compte après vous, me regarde ſur la foi de votre* „ *lettre, comme un extravagant au moins.*

„ Je vous envoye copie de ce que je lui écris „ par ce Courier. Bon ſoir.

Lord Marêchal à M. Rouſſeau.

Après avoir diſcuté quelques articles relatif à des écrits précédens le Lord ajoute.

„ Je ſuis vieux, infirme, trop peu de mémoire, „ je ne ſais plus ce que j'ai écrit à M. du Peyrou, „ mais je ſais très-poſitivement que je deſirois vous „ ſervir en aſſoupiſſant une querelle ſur des ſoup- „ çons qui me paroiſſoient mal fondés, & non pas „ vous oter un ami. Peut-être ai-je fait quelques „ ſottiſes; pour les éviter à l'avenir, ne trouvez „ pas mauvais que j'abrége la correſpondance, com- „ me j'ai déjà fait avec tout le monde, même avec „ mes plus proches parens, & amis, pour finir mes „ jours dans la tranquilité. Bon ſoir.

„ Je dis *abréger* car je deſirerai toujours ſavoir „ de tems en tems des nouvelles de votre ſanté & „ qu'elle ſoit bonne.

Eh

Eh bien! Monſieur, le ton de Milord en parlant de *Jean Jaques* & à *Jean Jaques*, eſt-il celui que prend un bienfaiteur, vis-à-vis d'un ingrat à qui il a *des injures à pardonner*? *Eſtime*-t-on un ingrat? *Le regarde-t-on comme un homme vertueux*? S'y intereſſe-t-on aſſez pour *deſirer toujours de ſavoir de tems en tems de ſes nouvelles?* Ou plutôt n'y a-t-il pas une noirceur abominable dans les louanges que M. *d'Alembert* donne au liberal Ecoſſois, quand il s'agit du déſintereſſé Genevois, ſur *l'indulgence qui ne lui permit jamais la médiſance*, *ni même la plainte?* Hélas! ce fut le protecteur qui en eut beſoin d'indulgence; & le protégé s'acquitta envers lui, en lui *pardonnant*, en faveur de la juſtice qu'il n'avoit ceſſé de rendre à ſon cœur, l'injuſtice qu'il lui faiſoit, en accuſant ſon *jugement d'erreur* & ſon eſprit de prévention. Oui, Monſieur, je l'avouerai ſans détour (*m*) (les amis de *Jean Jaques* ne combattront jamais une vérité quelque affligeante qu'elle puiſſe être) la gravité des torts de M. *Hume* lui en ſauva la punition; le digne Lord le crut innocent: aveuglé par la longue habitude de l'eſtimer, il n'apperçut point que les circonſtances ne permettoient pas que les torts fuſſent du côté de *Jean Jaques* (*n*). Si

(*m*) J'ai plus fait, j'en ai fourni la preuve, en produiſant les trois derniers extraits.

(*n*) C'eſt ce qu'il rend palpable dans une lettre datée de Vooton le 2 Aouſt 1766, dont j'ai vû l'original. Voici ce qu'il y dit. „ Je „ me bornerai à vous préſenter une ſeule réflexion. Il s'agit de „ deux hommes, dont l'un a été amené par l'autre en Angleterre „ preſque malgré lui. L'Etranger ignorant la langue du pays, „ ne pouvant, ni parler, ni entendre, ſeul, ſans amis, ſans appui,

George Keith avoit eu autant de ſagacité que de bonté & de franchiſe, la ſeule publication de *l'Expoſé ſuccint* lui auroit décillé les yeux..... Mais on doit l'excuſer ſur la foibleſſe attachée à ſon grand âge; ſur l'intérêt perſonnel, qui le portoit à éloigner la cruelle idée d'avoir conſommé le malheur de ſon *fils chéri*, en le liant avec ſon compatriote; enfin ſur ce qu'il en devoit moins couter à ſon cœur, de plaindre l'erreur du ſenſible *Rouſſeau* que de déteſter la perfidie de l'adroit *Hume.* D'ailleurs ſi Milord n'a pas eu aſſez de lumieres, & d'énergie, pour ſacrifier *David* à *Jean Jaques*, il n'a pas eu non plus aſſez d'aveuglement, & de

„ ſans connoiſſances, ſans ſavoir même à qui confier une lettre en „ ſureté, livré ſans reſerve à l'autre & aux ſiens, malade, retiré, „ ne voyant perſonne, écrivant peu, eſt allé s'enfermer dans le „ fond d'une retraite, où il herboriſe pour toute occupation. Le „ Breton, homme actif, liant, intriguant, au milieu de ſon pays, „ de ſes amis, de ſes parens, de ſes patrons, de ſes patriotes, en „ grand crédit à la Cour, à la Ville, répandu dans le plus grand monde, „ à la tête des gens de lettres, diſpoſant des papiers publics, „ en grande relation chez l'étranger, ſurtout avec les plus mortels „ ennemis du premier. Dans cette poſition, il ſe trouve que l'un des „ deux a tendu des piéges à l'autre. Le Breton crie que c'eſt cette „ vile canaille, ce ſcélérat d'étranger qui lui en tend. L'étranger, „ ſeul, malade, abandonné, gémit & ne répond rien. Là deſſus, le „ voilà jugé, & il demeure clair qu'il s'eſt laiſſé mener dans le pays „ del'autre, qu'il s'eſt mis à ſa merci, tout exprès pour lui faire piége, „ & pour conſpirer contre lui. Que penſez-vous de ce jugement? Si j'avois été capable de former un projet auſſi monſtrueu- „ ſement extravagant, où eſt l'homme ayant quelque ſens, quelque „ humanité qui ne devroit pas dire, vous faites tort à ce pauvre „ miſérable, il eſt trop fou pour pouvoir être un ſcélérat. Plaignez-le, ſaignez-le, mais ne l'injuriez pas.

molesse pour sacrifier *Jean Jaques* à *David*; comme on pourroit le croire d'après les insidieuses assertions de M. *d'Alembert*: c'est ce dont les extraits rapportés n'ont pu manquer, Monsieur, de vous convaincre. Ils constatent tout ce que j'avois le plus à cœur d'établir; c'est-à-dire, que *Jean Jaques* n'a jamais mérité de reproches de la part de Milord; & que Milord, en ne lui en adressant point, en ne se plaignant point de lui, n'a jamais crû lui faire grace. Mais s'il vous falloit une preuve de plus, des tendres égards, de l'estime respectueuse, de l'affectueuse reconnoissance que *Jean Jaques* a toujours conservés pour l'homme vertueux qu'il appelloit son pere, j'oserai le dire, Monsieur, vous la trouveriez dans la vénération dont nous sommes pénétrée M. *du Peyrou*, & moi pour la mémoire de George Keith; nous qui avons nourri pour *Jean Jaques*, un attachement unique, comme son objet; un attachement que sa mort n'a pû affoiblir, & qui prolongera nos regrets jusqu'au moment de la nôtre.

Le 20 Mai 1779.

P. S. Lettre de Milord Marêchal à J. J. Rousseau du 29 Octobre 1762.

„ Je vous envoye, Monsieur, une lettre dont „ j'attends une reponse, & je me flatte qu'elle sera „ favorable aux desirs du Roi & de votre serviteur.

„ Le Roi m'écrit, *votre lettre Mon cher Mylord* „ *au sujet de Rousseau m'a fait beaucoup de plaisir*, „ *je vois que nous pensons de même.*

„ Puis il m'ordonne de vous envoyer de ſa part „ du bled, du vin, & du bois; en ajoutant, *je* „ *crois qu'en lui donnant les choſes en nature, il* „ *les acceptera plutôt qu'en argent* (*), je laiſſe à „ vous à décider ſi cette façon d'agir à votre égard „ ne mérite pas quelque complaiſance de votre „ part, & ſi en conſcience vous pouvez refuſer „ à un homme qui ſeroit très aiſe, ſi ſes affaires „ le permettoient, de faire le quatriéme avec Da„ vid, Jean Jaques, & votre ſerviteur.

(*) Si l'objet d'un don ſi noblement préſenté, s'y eſt refuſé avec autant de reſpect que de gratitude, c'eſt qu'il ſe croyoit alors des reſſources perſonnelles contre le beſoin, & que dans ſes principes, le beſoin réel & abſolu peut ſeul légitimer l'acceptation des Bienfaits, même offerts par les mains de ſon ſouverain.



LETTRE

À MONSIEUR FRÉRON

PAR MADAME DE LA MOTTE.

LETTRE

À MONSIEUR FRÉRON

PAR MADAME DE LA MOTTE. (*)



MONSIEUR,

J'AI longtems héſité à vous rendre compte du ſcandale que m'a cauſé la lecture de la ſeconde feuille de *l'Année Littéraire*: mais enfin, perſuadée que, quand on dit la vérité avec autant de courage que vous, on doit l'aimer aſſez, pour l'entendre ſans dédain, quel qu'en ſoit l'organe, je me détermine à vous ouvrir mon cœur. Lorſqu'on a choiſi un état qui rend diſpenſateur de la gloire, il ne ſuffit pas, Monſieur, de poſſéder au ſuprême degré le talent de l'analyſe, d'être littérateur inſtruit, écrivain éloquent, obſervateur exact, critique éclairé, points ſur leſquels vous êtes à l'abri de tout reproche, il faut encore être juge équitable. Or vous avez doublement manqué à ce devoir; 1°. en anathêmatiſant ſans diſtinction, les deux fameuſes *Notes* qui ſe trouvent pages 121, & 267 de l'*Eſſai*

(*) On ne voit point que l'Auteur de l'*Année Littéraire*, ait jusqu'à ce moment fait aucun emploi de cette lettre, qui ſemble pourtant digne d'un meilleur accueil. (*Note du Redacteur.*)

fur la vie de Séneque; 2°. en privant M. *Négeon*, qu'on affure qui en eft l'auteur, de la part qui lui eft due, dans la condamnation, que vous avez prononcée contre M. *Diderot*. Car ne vous y trompez pas, Monfieur, il n'y a point d'Encyclopédifte, qui ne fe croye rehauffé d'un cran, à chaque effort que vous faites pour combattre les maximes favorites de fa fecte: à plus forte raifon, quand c'eft lui perfonnellement que vous provoquez au combat. En effet, toutes les fois que vous vous y préfentez, ne leur préparez-vous pas une victoire? Vos gothiques principes peuvent-ils fe foutenir auprès de ceux de ces nouveaux illuminés? Et votre inaction ne les rendroit-elle pas fufpects de ne pas vous être auffi oppofés qu'ils le doivent? Quoiqu'il en foit, Monfieur, venons aux *Notes*. Je vous abandonne la premiere: elle a occafionné un foulévement fi général qu'il faut bien que mon indulgence renonce à la défendre. L'animadverfion publique tombe également fur le maître connu, qui a permis qu'elle fut inférée dans fon ouvrage, & fur l'obfcur adepte, qui l'a faite. Eh! Le moyen, dit-on d'une part, qu'un homme, qui au bout du compte n'étoit pas un fot, & qui avoit l'air de croire en Dieu, ne leur parût pas un hypocrite! D'une autre, on prétend que ce n'eft pas de bonne foi, qu'ils l'accufent d'hypocrifie: qu'ils auroient tâché de lui arracher fon mafque quand ils croyoient qu'il le portoit. De toutes, enfin, on s'accorde à dire que l'exiftence des *Mémoires*, crime capital de J. J. *Rouffeau*, ayant été généralement fçue, plus de dix ans avant fa

mort, (*) il eſt auſſi bas, qu'atroce de l'avoir attendue pour le diffamer : que le prudent ſilence que ſes détracteurs ont gardé, tant qu'il a pû leur répondre, prouve qu'ils ſe ſentoient accablés du poids de ſa ſupériorité ; & qu'ils lui portoient la haine ſourde & le reſpect forcé, que le vice a toujours pour la vertu : qu'il faut que M. *Diderot*, qui a intimément (*) vécu avec *Jean Jaques*, ſoit non ſeulement bourrelé, mais aveuglé par ſes remords, pour n'avoir pas ſenti que, s'il l'a ménagé dans ſes *Mémoires*, (ce qu'on ne manquera pas de croire, de quelque façon qu'il y ſoit traité) il rend ces ménagemens inutiles, & s'accuſe lui-même, par les lâches précautions qu'il prend contre la publicité de cet ouvrage ; puiſqu'il eſt clair qu'il ne craint tant d'y trouver ſon portrait, que parce qu'il eſt ſûr d'avoir fourni des traits odieux à ſon peintre. Voilà ce que penſent les gens qui s'y entendent. Pour moi qui ne ſuis qu'une bonne femme, tout ce que je conclus de cette *Note*, c'eſt que ces Meſſieurs ne croyent pas aux Revenans. Mais vous, Monſieur, que je veux continuer d'eſtimer, quoique vous ayiez négligé de tirer une ligne de démarca-

(*) M. *Hume* en parle dans *l'Expoſé ſuccint* qu'il donna en 1766, de ſa conteſtation avec J. J. *Rouſſeau*.

(*) Ceci éxige un petit commentaire pour l'édification des lecteurs peu au fait de ces liaiſons intimes. Elles ont en effet exiſté, mais elles ſe ſont bruſquement converties, d'une part, en éloignement, dès que *Jean Jaques* a appris à connoitre ces prétendus amis ; d'une autre part, en haine, d'abord ſourde, aujourd'hui très déclarée, dès que ces Meſſieurs ſe ſont vûs pénétrés, & en ont preſſenti la conſéquence. (*Note du Rédacteur*)

tion, entre ces deux *Notes*, ſi différentes par l'objet qu'elles traitent, par le but auquel elles tendent, & même par le ſtyle qui les caractériſe, comment le cri de votre conſcience, ne vous a-t-il pas averti de l'énorme injuſtice que vous commettiez, en ne faiſant aucune mention de M. *l'Editeur Négeon*? Oh! Depuis le *factum* de M. Hume, j'ai les *éditeurs* en grande recommandation; & ſurtout M. *l'Editeur Négeon*. Vous me direz, ſans doute, que cette façon de parler eſt impropre, inuſitée..... Tant pis, Monſieur, tant pis! Que feroit ce nom ſans l'épithete qui le précéde? De quel autre l'avez-vous vû décoré? Savez-vous bien que c'eſt un homme précieux, qu'un *Editeur* capable d'enrichir un ouvrage de *Notes* qui le font oublier? Or je n'entends citer *l'eſſai ſur la vie de Séneque*, que pour indiquer où ſe trouvent les *Notes* dont il s'agit. Je ne ſais ſi l'enthouſiaſme m'égare, mais je voudrois que le titre *d'Editeur* fut ſpécialement, excluſivement annexé au nom de *Négeon*; que l'on dit *l'Editeur Négeon*, comme on dit...... Le Chancelier d'Agueſſeau, par exemple. J'avoue que ces deux noms ne préſentent pas des idées abſolument analogues. Mais qu'importe? N'y a-t-il pas différens genres de célébrité? On ne parlera peut-être pas moins longtems, de *Cartouche*, que de *Turenne*.

Je me ſuis précédemment montrée à vous Monſieur, parée de la qualité d'amie de J. J. *Rouſſeau*; & je ne ferai jamais rien qui y déroge. En dépit du tort que M. *l'Editeur Négeon*, & M. *Helvétius* lui font dans mon eſprit, je le ſens, mon cœur lui

ſera toujours fidele; car ce ſont ſes vertus qui l'attachent, & ces Meſſieurs n'attaquent que ſes talëns. Mais auſſi avec quel avantage! En vérité, en liſant la lumineuſe *Note* de la page 267 on rougit pour les partiſans de *Jean Jaques*, du travers qu'ils ſe donnent, en prétendant pour lui à une ſorte de réputation, à laquelle peut avoir droit un homme, né dès le dix huitieme ſiécle, qui n'a pas déviné les grandes vérités de la morale, & s'eſt contenté de les expoſer avec tant de clarté, de dignité, & de graces, qu'il les a rendues ſenſibles, reſpectables & cheres, aux gens de l'intelligence la moins exercée: qui n'a pas découvert que deux & deux font quatre; & qui s'en eſt tenu à ſoumettre ſa conduite, à un calcul auſſi exact que celui là: qui n'a pas dit le premier que les femmes feroient fort bien, tant pour eux, que pour elles-mêmes, de nourrir leurs enfans; & qui l'a ſeulement répété de façon à vaincre la vanité & la moleſſe, qui engageoient à livrer ces infortunés à des ſoins mercenaires, toutes les meres en état de les payer.

Un pitoyable dialecticien, qui n'a jamais ſû marcher de conſéquence, en conſéquence; dont les principes ſont *faux & communs*; & qui perd ſon tems à vouloir coudre enſemble des idées incohérentes, dont le choc perpétuel, ne produit que des *contradictions*.

Un écrivain ſtérile qui n'a rien à lui, que l'arrangement aſſez heureux des mots qu'il employe: qui va ſans ceſſe, & ſans pudeur, moiſſonnant dans le champ d'autrui; car ſans parler de ſes autres ouvra-

ges, il eſt évident qu'il a volé à *Séneque*, à *Plutarque*, à *Montagne*, à *Locke*, à *Sidney* &c. &c. &c. tout ce qu'il y a de profondément penſé dans ſon *Contrat Social.* Tandis qu'un homme qui auroit aſſez d'âge, d'étude, & de mémoire, pour poſſéder tous les auteurs qui ont écrit depuis l'origine du monde, (*) ne trouveroit dans tout ce que nous a donné le diviniſé *Voltaire*, (à qui pourtant on a oſé comparer *Rouſſeau*) pas un plan, pas une idée, pas une opinion, pas une penſée, pas une obſervation, pas un raiſonnement, pas une comparaiſon, pas une erreur, pas une fiction, qu'aucun d'eux pût revendiquer: le Génie de l'invention lui ayant été ſoumis juſqu'au point de lui dicter l'hiſtoire.

Un Sophiſte dangereux, qui n'a fait ſervir ſon artificieuſe éloquence, qu'à en impoſer à un ſexe dont la ſenſibilité *ouvre l'ame à toutes ſortes de ſéductions.* Prêtez, Monſieur, une oreille attentive, & un eſprit docile, à l'importante vérité que je vais vous révéler. Toute la reconnoiſſance que les femmes portent à *Jean Jaques*, (car quel homme ſeroit aſſez dupe pour imaginer lui en devoir?) n'a aucun fondément réel: la révolution qui paroit s'être faite depuis 1762 dans nos mœurs & dans nos uſages, rélativement à la premiere enfance, n'eſt qu'une pure illuſion: on croit bonnement que, quand leurs

(*) Grace pour cette expreſſion, Monſieur; je ne m'en ſers que comme M. Diderot dit *Plût à Dieu!* Je ſais bien qu'il ne faut pas croire que le monde ait commencé. A propos de cela, n'admirez-vous pas avec quelle condeſcendance, les initiés ſe prêtent à dater comme le vulgaire?

forces répondent à leurs desirs, des femmes de toutes conditions allaitent leurs enfans; que la tendresse maternelle veille sans relâche à leur sureté, rejettant les liens qui comprimoient leurs membres délicats, gênoient leur liberté, déjà si bornée par leur foiblesse ; substituoient les convulsions de la douleur, au sourire caressant que la nature cherche à placer sur leurs lévres innocentes; ces enfans en sont plus aimables, plus sains, plus robustes, & plus heureux........... Prestiges que tout cela. Tout va, à cet égard, comme tout alloit avant la publication *d'Emile.* Voila, Monsieur, ce dont je ne me doutois pas, avant d'avoir lû la flamboyante *Note* qui a dissipé les fausses lueurs, dont la fantastique éloquence de *Jean Jaques* avoit environné mon esprit. J'avoue donc hautement les prodigieuses obligations que j'ai, aux *hommes de bien*, & *Editeur* par excellence. Cependant, la reconnoissance qui applaudit au mal, étant presque aussi condamnable que l'ingratitude qui le commet, je suis forcée d'abattre au moins un des coins de l'autel, que mon admiration a élevé à la merveilleuse sagacité de ces hommes rares. Le dernier dit, avec le consentement de l'autre, que *Jean Jaques n'est pas même un ami très sincere, & très zélé, de la vérité.* Comme cela est foible !.... Après les horreurs qu'ils ont imputées dans leur premiere *Note*, à ce philosophe, dont, pour me servir d'une expression du Journal de Paris, *l'infléxible probité* est le désespoir des philosophes du jour, cette perfide modération choque autant le bon sens que l'honnêteté. Celui qui n'est

pas un ami *très ſincere & très zélé de la vérité*, eſt un fourbe. J'en demande pardon à ces Meſſieurs; mais il faut trancher le mot: ce n'eſt pas pour *Jean Jaques* qu'il peut-être une injure. Quand j'ai dit qu'ils n'attaquoient que ſes talens, le trait que je reléve m'avoit échappé; & j'étois entrainée par la perſuaſion où l'on eſt univerſellement (je ne les excepte pas) qu'ils auroient fait grace à ſes vertus, ſi ſes talens n'avoient pas irrité leur envie. *Jean Jaques* étoit un ami *très ſincere & très zélé de la vérité*: puiſqu'il la préféroit aux intérêts de ſon amour propre, de ſa fortune, & de ſa liberté. Un *Cardan* peut combattre cette aſſertion: mais il n'eſt pas en ſon pouvoir de la détruire; elle eſt trop inconteſtablement prouvée. Eh! Ces Meſſieurs la prouvent eux-mêmes, ſans le vouloir, en diſant que, *Jean Jaques ſe met fort peu en peine de ſe contredire*; cela eſt vrai: non par inconſéquence, comme ils feignent de le croire, mais par amour pour la vérité. Lorſque ſon experience, ſes réflexions, ou les obſervations de ſes amis, jettoient de nouvelles lumieres ſur un objet qu'il avoit mal vû, *il ſe mettoit fort peu en peine de ſe contredire*, parce qu'il craignoit moins les triomphes de ſes adverſaires, que les reproches de ſa délicateſſe; & ne balançoit pas à rectifier en revenant ſur ſes pas, les idées de ceux que ſon autorité avoit pû ſéduire. Ce qui, au ſurplus, ne lui arrivoit qu'en matieres de goût, & tout-à-fait étrangeres aux bonnes mœurs. Je ne préſume pas que ce ſoit en qualité d'Ortodoxes, que ces Meſſieurs lui font ſon procès: ainſi je n'ai rien à leur aban-

donner; & je dois défendre tout ce qu'ils attaquent, la beauté de ſon ame, la pureté de ſes intentions, & l'intégrité de ſa vie.

Ne penſez pas, Monſieur, que ce ſoit parceque la nature m'a placée dans la claſſe *de ces êtres mobiles, dont l'imagination prompte à s'allumer, les met toujours à la diſcrétion du moment.... de ces êtres peu intruits, diſſipés, avides de jouiſſances* &c. que je conſacre mes forces à la défenſe de *Jean Jaques*. Malgré le portrait, hélas! trop fidele, que ces Meſſieurs font de mon ſexe, je ne me déclare pour ſon bienfaiteur, que, parce qu'avec les mêmes raiſons qu'eux de l'eſtimer, je n'ai pas le même intérêt à cacher mon eſtime. J'ai perſonnellemen très peu connu *Jean Jaques*; mais je ſuis entourée de gens qui l'ont connu à fond: il n'y en a pas un, qui, négligeant de préconiſer ſon mérite littéraire, comme trop généralement reconnu, n'inſiſte ſur les éminentes qualités qui conſtituoient ſon caractere; & qui ne diſe qu'il n'avoit de défauts, que l'excès de quelques vertus. De plus, j'ai lû de lui 184 lettres particulieres, toutes écrites de ſa main, & adreſſées à différentes perſonnes, dans les plus cruelles circonſtances où il ſe ſoit trouvé; il n'y a pas une de ces lettres qui ne porte l'empreinte de l'ame de leur auteur; pas une qui ne reſpire la ſenſibilité, la candeur, le déſintéreſſement, la bonté, l'indulgence; pas une, qui ne ſoit de tout point conforme aux excellens principes de morale qu'il établit dans ſes ouvrages, ſur leſquels il n'a jamais varié, & ſur-tout, qu'il n'a jamais démentis par ſa

conduite. Enfin la droiture de *Jean Jaques* m'eſt ſi démontrée, que je ſuis obligée de la ſoutenir, & contre l'impudence qui l'attaque ouvertement, & contre la lâcheté qui cherche à la rendre ſuſpecte; puiſque mon coupable ſilence me rendroit complice de la plus éxécrable noirceur, que la méchanceté philoſophique ſe ſoit jamais permiſe. A la vérité je n'eſpere pas de détromper ſes accuſateurs : ce n'eſt pas parce qu'on ſe trompe, que l'on fait une emphatique apologie de Séneque, & un infâme libelle contre *Jean Jaques*, c'eſt parce qu'on a des deſſeins, au ſuccès deſquels on eſt déterminé à tout ſacrifier : mais je croirai mes efforts aſſez recompenſés, ſi je préſerve une ſeule perſonne honnête, du malheur de refuſer au plus vrai, & au meilleur des hommes le tribut de reſpect, & d'admiration qui lui eſt dû.

A préſent que j'ai rempli de mon mieux, l'honnorable tâche que mon amour pour la juſtice, & ma vénération pour J. J. *Rouſſeau* m'impoſoient, ſouffrez, Monſieur, que je me plaigne à vous, du tort involontaire, mais irréparable qu'il m'a fait. La lecture de ſes ouvrages a tellement obſtrué mon intelligence, que je n'entends preſque plus que vous, M. de Buffon, & lui. C'eſt ſans doute par cette raiſon, que je trouve tant de choſes qui m'arrêtent, dans ces *Notes*, que vous n'auriez pas jugées *dangereuſes*, ſi elles avoient été mal faites. Par exemple, je ne conçois pas ce que peut-être le ſtyle de *Montagne*, ſi *Rouſſeau* qui écrit avec *cet agrément*, *ce nombre*, *cette harmonie dont le charme eſt irréſiſtible*,

ble, n'eſt pourtant *pas auſſi agréable à lire* que lui: je ne conçois pas comment *Montagne* qui orne toutes les Bibliotheques, & que tout le monde lit, puiſque je l'ai lû, étant plus *agréable* à lire que *Rouſſeau*, n'obtient pas ſur lui la *préférence* auprès des *femmes & des gens du monde*, qui, *s'ils veulent être inſtruits*, *deſirent encore plus d'être amuſés*; & s'il l'obtient, je ne conçois pas comment on eſpere que, quand il ſera *mieux connu*, *l'enthouſiaſme que Rouſſeau inſpire s'affoiblira & peut-être même ſe perdra tout-à-fait.* Je ne conçois pas comment on dit de *Rouſſeau*, à qui on a tant reproché la fureur des paradoxes, que, *peu ſcrupuleux examinateur des opinions généralement reçues*, *le nombre de ceux qui les adoptent lui en impoſe.* J'avois toujours cru qu'un paradoxe étoit un ſentiment oppoſé à une *opinion généralement reçue.* Enfin, Monſieur, je ne conçois pas, où ſe trouvent les traces de la *perſécution* qu'éprouvent les ennemis de *Jean Jaques*, de la part de ſes amis. Connoiſſez-vous une ſeule victime de cette *perſécution qui a tous les effets de la haine théologique*? Or ces effets doivent être bien éclatans, car la haine théologique eſt audacieuſe & barbare: mais la haine philoſophique l'eſt-elle moins? Et ſi la haine philoſophique à la mode, celle qui hait, étoit aſſiſe ſur le trone où ſiége la Religion, penſez-vous que les malheureux rejettés de ſon ſein, euſſent à bénir ſa tolerance? Si les ſectateurs de *Jean Jaques* haïſſent, nuiſent, calomnient, perſécutent, (ce dont on peut défier de citer une ſeule preuve) ils ſont bien éloignés de ſuivre les maxi-

mes, & d'imiter les exemples de leur chef. Quant à la beauté de ſon ſtyle, d'où l'impoſſibilité de la nier engage ſes adverſaires à tirer des argumens contre lui, j'ai fait une obſervation peut-être aſſez futile, pour n'être que du reſſort d'une femme, c'eſt que nous n'avons point d'auteur plus avare d'épithetes que J. J. *Rouſſeau.* Mais, Monſieur, pourquoi M. M. *Diderot*, & l'*Editeur Négeon* s'étayent-ils de l'autorité de M. *Helvétius*? Eſt-ce une méchanceté? Eſt-ce une maladreſſe? s'ils ont été ſes amis, ce que leur citation rend très problêmatique, ils doivent être bien humiliés d'une certaine *Note* que l'on trouve à la 17me. page des *lettres de la Montagne*, édition d'Amſterdam (*). Quant à moi, je regrette l'opinion que j'avois de lui; c'eſt tout ce que je me permettrai d'en dire.

(*) La voici cette note: l'ouvrage où elle ſe trouve n'étant pas dans les mains de tout le monde, le lecteur me ſaura gré de la lui préſenter. D'ailleurs elle prouve plus en faveur de *Jean Jaques* qu'un tome de raiſonnemens. Je ne ſais pourquoi j'ai plaidé ſa cauſe? Pour le défendre, il ne faut que le montrer.

„ Il y a quelques années qu'à la premiere apparition d'un livre „ célebre, je reſolus d'en attaquer les principes, que je trouvois dan- „ gereux. J'exécutois cette entrepriſe quand j'appris que l'auteur „ étoit pourſuivi. A l'inſtant je jettai mes feuilles au feu, jugeant „ qu'aucun devoir ne pouvoit autoriſer la baſſeſſe de s'unir à la „ foule pour accabler un homme d'honneur opprimé. Quand tout „ fut pacifié, j'eus occaſion de dire mon ſentiment ſur le même ſujet „ dans d'autres écrits; mais je l'ai dit ſans nommer le livre ni l'au- „ teur. J'ai crû devoir ajouter ce reſpect pour ſon malheur à l'eſti- „ me que j'eus toujours pour ſa perſonne. Je ne crois point que „ cette façon de penſer me ſoit particuliere; elle eſt commune à „ tous les honnêtes-gens. Sitôt qu'une affaire eſt portée au crimi- „ nel, ils doivent ſe taire, à moins qu'ils ne ſoyent appellés pour „ témoigner."

Tous les témoignages que l'équité, peut rendre aux vertus de J. J. Rouſſeau lui ſont déſormais inutiles, Monſieur ; la Providence l'a couvert d'une Egide que les traits de la calomnie ne pénétreront pas. Cependant, je n'en crois pas moins devoir publier ce que je ſais de lui & ce que je penſe de ſes détracteurs: les raiſons de cette opinion ſont facile à ſaiſir.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſante ſervante
De la Motte.

Le 15 *Mars* 1779.

P. S. Je vous rends mille graces, Monſieur, d'avoir bien voulu me faire paſſer les remerciemens de Madame *Rouſſeau*, aſſurément elle ne m'en devoit point: aucun intérêt ne peut accroître celui que ſon reſpectable mari étoit digne d'inſpirer. Je me croirois autoriſée à la remercier, ſi ſa lettre avoit été aſſez détaillée, & avoit paru aſſez-tôt, pour rendre la mienne inutile. Il ne falloit pour cela, qu'avoir plus de confiance en elle-même; & moins en M. Pankouke, qui, à titre de Rédacteur du *Mercure*, me paroit en mériter peu de ſa part. Au ſurplus, Monſieur, quelque prix que la Veuve de l'illuſtre *Rouſſeau*, puiſſe attacher au principe, & à l'effet de ce que j'ai oſé faire pour le venger, ſon étonnement ſurpaſſeroit de beaucoup ſa reconnoiſſance, ſi elle ſavoit à qui elle vous a prié de l'exprimer.

ADDITION

A L'AVIS AU PUBLIC.

LES Morceaux qui ſuivent, déjà connus & publiés à Paris, n'entroient point dans le plan du Rédacteur de ce Recueil. Mais comme la *Lettre de Mde. de St. G****, formant à peine une feuille d'impreſſion, dès là, doit être peu répandue, & que les feuilles du *Journal de Paris*, ne paſſent gueres les limites du Royaume où elles s'impriment, on a cru devoir réunir ici, & cette lettre de *Mde. de St. G****, & quelques articles de ce *Journal*, afin de mettre les lecteurs étrangers, en état d'apprécier les différens jugemens portés ſur *Jean Jaques*, ainſi que les talens de ſes détracteurs, & ſurtout les diſpoſitions dans leſquelles l'auteur de l'*Eſſai ſur la vie de Seneque*, a écrit & publié cette *Aménité philoſophique* dont *l'Année Littéraire* a préſenté une Analyſe bien piquante pour ceux qui veulent connoitre l'heureuſe application que la Philoſophie du jour, fait faire dans la *pratique*, de ſes principes *théoriques* de morale. Comme le Journal de M. *Fréron* eſt auſſi répandu qu'il merite de l'être, on ſe borne ici à indiquer cette *Analyſe*, qui ſe trouve dans les deux premiers cahiers 1779. Ceux No. 12 & 17 offrent encore aux curieux, l'Examen de *l'Eloge de Lord Maréchal d'Ecoſſe.*

LETTRE

DE

*MADAME DE SAINT G***.*

A M. FRÉRON. (*)



MONSIEUR,

Je n'ai point l'avantage d'être du nombre de vos Abonnés, parce que l'emploi que je fais d'une fortune très honnête, ne me laiſſe rien à donner à mes plaiſir; mais on me procure *l'Année Littéraire* exactement, quoiqu'un peu tard. Le cas infini que j'en faiſois du vivant de M. votre pere, ne s'eſt point affoibli, depuis que nous avons perdu cet excellent Critique: j'aime à retrouver en vous ſes lumieres, ſon tact, ſes principes; & vos déciſions ſont ſi analogues à ma façon de penſer, qu'il ne me manque que de ſavoir m'exprimer comme vous, pour dire les mêmes choſes, ſur les ſujets qui ſont à ma portée. Enfin, Monſieur, quoique j'aye à ma diſpoſition pluſieurs Ouvrages périodiques, le vôtre eſt le ſeul que je liſe, à moins qu'on ne m'indique

(*) Sur le refus qu'a fait M. Fréron, d'inſerer cette Lettre dans l'*Année Littéraire*, on a pris le parti de la faire imprimer à part.

dans les autres, quelques articles que les circonſtances rendent ſpécialement intéreſſans pour moi. Par exemple, on m'a dit qu'il y en avoit un, dans le N°. 361 du Journal de Paris, dont mon amitié pour J. J. *Rouſſeau* ne ſeroit pas contente. Je l'ai lu cet article, non ſans le plus grand étonnement, de ce qu'il n'a encore excité le zele d'aucun ami de cet homme ſi juſtement célebre. La perſuaſion où je ſuis, Monſieur, que Mesdames *du Riez-Geneſt* & *de la Motte* (*), doivent autant leurs ſuccès à votre approbation & au ſujet qu'elles ont traité qu'à leurs talens, m'enhardit à marcher ſur leurs traces. Pénétrée comme elles de reſpect pour les vertus de J. J. *Rouſſeau*, d'attachement pour ſa mémoire, & de reconnoiſſance pour les ſervices qu'il a rendus à mon ſexe, en faiſant valoir les qualités qui lui ſont particulieres; en le rappellant à ſa véritable deſtination; enfin en lui inſpirant l'amour de ſes devoirs; je crois pouvoir eſperer que ces ſentimens, auxquels votre honnêteté applaudit ſi volontiers, vous engageront à ne pas trouver mauvais que j'aye l'honneur de vous communiquer quelques obſervations que j'ai faites ſur l'article dont il s'agit. Mais, Monſieur, plus occupé de la perfection de votre Ouvrage, que des défauts de ceux de vos concurrens, peut-être ne le connoiſſez-vous pas cet article. Je vais vous rapporter ce que j'y ai trouvé de répréhenſible: je laiſſerai de côté ce qu'il contient d'avantageux à *Jean Jaques*; il n'y a rien à dire ſur ce qui eſt dans l'ordre.

(*) Leurs lettres ſont inſérées dans l'Année Littéraire 1778. Tom. VII. pag. 308 & Tom. VIII. pag. 271.

„ Un heureux hafard, dit l'Editeur d'un *Supplé-*
„ *ment aux Oeuvres de J. J. Rouffeau*, nous a pro-
„ curé les piéces fuivantes, & nous les donnons au
„ Public, d'après les originaux, la plupart écrits
„ de la main même de l'Auteur." Il me paroit bien fingulier, que M. M. les Rédacteurs du Journal de Paris, copient fi bénignement cette phrafe. Eft-ce que je me tromperois, Monfieur, en croyant que celles de ces *Piéces* qui ne font pas *écrites de la main même de l'Auteur*, ne font pas des *originaux?* Quoiqu'il en foit, M. M. les Rédacteurs ajoutent..... Toutes réflexions faites, Monfieur, je ne continuerai point à vous tranfcrire cet article: il vous fera aifé de vous le procurer, fi vous en voulez voir l'enfemble: le Journal de Paris n'eft rare dans aucun fens; fouffrez que pour éviter les redites & mettre un peu d'ordre dans mes obfervations, je les attache aux phrafes de ces Meffieurs qui me les fourniffent.

Il s'en faut de beaucoup, difent-ils, *que ce hafard nous paroiffe auffi heureux qu'à l'Editeur*; *nous fommes perfuadés que* J. J. Rouffeau, *s'il étoit encore vivant*, *feroit pleinement de notre avis.*

Je doute fort que *Jean Jaques* fût *pleinement de l'avis* de M. M. les Rédacteurs; & j'ofe croire qu'il ne s'éloigneroit pas beaucoup du mien. L'Editeur du *Supplément aux Oeuvres de J. J. Rouffeau*, perfuadé que le public fe jetteroit avec le plus vif empreffement furtout ce qui paroitroit fous le nom de ce grand Homme, n'a fongé ni à le fervir, ni à lui nuire, en publiant ce volume, mais feulement à

faire une ſpéculation utile; cette indifférence ſur ce qu'il en pourroit réſulter pour la mémoire de *Jean Jaques*, eſt déjà un grand tort aux yeux de l'équité: il en a un plus grave encore, c'eſt d'avoir rendu publique une correſpondance cenſée ſecrette par la nature des objets ſur leſquels elle portoit; & dont *Jean Jaques*, & Madame *la Baronne de Warens*, avoient ſeuls le droit de diſpoſer; droit dont ils n'auroient ſûrement pas fait uſage, ne le pouvant ſans préſenter M. & Madame *de Sourgel*, ſous l'aſpect le plus déſavorable. Selon moi, la conduite de l'Editeur offenſe l'honnêteté, & non pas la mémoire de *Jean Jaques*.

Singuliere deſtinée de cet homme célebre! il devoit donc être encore indignement perſécuté après ſa mort! car c'eſt une nouvelle ſorte de perſécution; c'eſt un véritable outrage à ſa mémoire, que la publication de lettres qui n'intereſſent perſonne, & qui n'ont jamais été deſtinées à l'impreſſion.

Ne trouvez-vous pas, Monſieur, que ces Meſſieurs font bien du bruit pour peu de choſe; & que les reproches auſſi moderés que juſtes, que Madame *de la Motte* leur fait dans la lettre qu'elle vous a adreſſée (*), prouvent que le ſcrupule leur vient un peu tard? Mais en quoi conſiſte donc *l'outrage* ſur lequel le zele de ces Meſſieurs s'échauffe ſi froidement? Tout leur paroît perdu parce qu'on a publié des Lettres de *Jean Jaques*, qui ne ſont pas écrites avec autant d'élégance & de ſoin, qu'il en a mis dans les Ouvrages qu'il a offerts au Public,

(*) Année Littéraire 1778. Tom. VII. pag. 308.

comme ſi la réputation de cet homme immortel n'avoit d'autre fondement que la magie de ſon ſtyle. Si, comme on n'en ſauroit douter, on ne peut *outrager la mémoire* d'un Philoſophe, qui tiroit ſon prix bien plus encore de ſes vertus que de ſes talens, qu'en produiſant de lui, des choſes dont il a dû rougir vis-à-vis de lui-même, *la mémoire de Jean Jaques* eſt inacceſſible aux *outrages*. Mais prêtons-nous pour un inſtant aux idées de M. M. les Rédacteurs, & ſuppoſons que ces lettres ſoyent en effet indignes de *Jean Jaques*, parce qu'elles ſont écrites dans un langage un peu ſuranné. Que peut-on conclure contre la gloire d'un Auteur, de la diſproportion du mérite de ſes différentes productions? Sans compter les Auteurs grecs & latins, dont il ne m'appartient pas de parler, ne pouvant les connoitre que d'après des Traducteurs qui les défigurent, nos Auteurs les plus eſtimés, *Corneille*, *Racine*, *la Fontaine*, *Moliere*, *Boileau*, malgré l'arrêt qu'il a prononcé, quand il a dit:

Il n'eſt point de dégrés du médiocre au pire.

N'ont-ils rien fait de médiocre? *Voltaire* lui-même, *Voltaire*, l'idole des Académies, de la ſecte Encyclopédique; enfin, de ceux qui s'adjugent le plus haut rang dans la Littérature, n'a-t-il pas fait, & qui pis eſt, donné au Public des choſes au deſſous de la médiocrité? Eſt-ce ſur ce qui les confond avec les Ecrivains ordinaires, & malheureuſement trop communs, qu'on juge les grands Ecrivains, ou ſur ce qui les en diſtingue? Ce n'eſt pas

ſans motifs, Monſieur, que je ne cite que des Poëtes, quoique *Jean Jaques* ne le fut pas; c'eſt parce que ce ſont de tous nos Auteurs & les plus généralement connus, & ceux dont les Ouvrages ſont d'une inégalité plus ſenſible. Il me ſemble de plus qu'on ne peut conſiderer comme un Ouvrage, les épanchemens qu'un jeune homme ſe permet, les détails domeſtiques dans leſquels il entre vis-à-vis d'une femme qui lui tient lieu de mere, & à qui il rend à ſon tour les devoirs & les ſervices qu'elle ſeroit en droit d'attendre d'un fils. *Ces Lettres n'ont jamais été deſtinées à l'impreſſion*, cela eſt vrai, & c'eſt à mes yeux leur principal mérite. Excepté quelques expreſſions triviales, très pardonnables dans un commerce auſſi familier, qu'y peut-on trouver à reprendre? Quant à moi, Monſieur, je trouve qu'elles font d'autant plus d'honneur à *Jean Jaques*, qu'elles n'ont pas été écrites pour lui en faire; qu'elles prouvent que le malheur & les infirmités l'ont accablé dès ſon enfance; qu'il ne ſe plaignoit donc pas pour être plaint, comme on a eu la dureté de le prétendre; qu'il a ſoutenu l'indigence avec un courage, qui ne pouvoit prendre ſa ſource que dans ſon propre caractere; qu'il a reçu ſans baſſeſſe des ſecours de Madame *de Warens*, & qu'il les lui a rendus ſans oſtentation; qu'il étoit ſenſible & reconnoiſſant, dans l'âge où l'on ſonge plus à jouir des bienfaits qu'à les apprécier; enfin que, ſorti de l'obſcurité où ſa premiere éducation l'avoit condamné, & placé ſur le plus grand Théatre de l'Europe, il y a paru tel qu'il s'étoit montré dans le ſecret de l'amitié.

Quel homme voudroit que tous les billets qu'il a tracés par hasard, & pour ses affaires particulieres, fussent un jour rassemblés & mis sous les yeux du Public ?

Je crois en effet, Monsieur, qu'il y a peu d'hommes qui le voulussent, surtout dans le nombre de ceux qui briguant le fauteuil académique, ou sollicitant des pensions, cabalent pour renverser leurs contendans; s'approprient dans la carriere des Lettres, les plans, les Ouvrages, & dans celle des Sciences, les découvertes d'autrui: enfin à qui tout moyen de réussir paroit bon, pourvû qu'il soit heureux. De tels hommes ont un grand intérêt à souhaiter que le public ne porte jamais ses regards sur leurs correspondances particulieres. Mais *Jean Jaques*, qui, ne prétendant à rien, n'avoit point de concurrent à écarter, & dont la droiture ne s'est jamais démentie, n'a jamais pû le craindre.

Quand on trouve de tels Ecrits, n'est-ce pas violer les droits de la société les plus sacrés, que de les faire paroitre au grand jour, & de les exposer ainsi aux attaques d'une sote & lâche malignité? Quoiqu'il en soit, si on ne reconnoit pas le grand Ecrivain dans ces Lettres de J. J. Rousseau, *on y retrouve toujours une ame honnête, & le germe de cette fierté de la vertu qu'on lui a tant reproché d'avoir poussée jusqu'à l'excès.*

Et cela n'est rien à l'estimation de ces Messieurs...? Mais passons. Je crois qu'on pourroit défier, je ne dis pas *une sote & lâche malignité*, mais la malignité la plus adroite & la plus intrépide, d'extraire de tout le volume dont il est question, une seule phrase dont elle put se faire une arme redoutable contre

la mémoire de Jean Jaques. Je vous l'avoue, Monſieur, je dois tant à ce bienfaiteur de l'humanité; je mets un ſi haut prix au bien qu'il m'a fait, en fortifiant, par l'attrayante morale qu'il a répandue dans ſes écrits, les bonnes inclinations que je tenois de la Nature, que tout Ouvrage, qui porte ſon nom, me paroit une mine où je vais puiſer de nouvelles richeſſes. Je l'ai donc lu, ce Volume, d'un bout à l'autre, Poëſies, Lettres, Mémoires, avec une avidité qui n'a point nui à mon attention. Il ne contient rien qui, à mon avis, n'annonce le plus rare déſintéreſſement, la plus noble franchiſe, la plus touchante générofité, la plus héroïque modération; &, de plus, cette précieuſe ſimplicité d'ame, qualité preſque inalliable avec le bel eſprit; ſouvent compagne du génie, mais plus propre, il en faut convenir, à prolonger l'innocence des mœurs, qu'à accélérer le progrès des talens; & qui rend d'autant plus naturelle la différence que l'on remarque entre le ſtyle des premiers & celui des derniers Ecrits du vertueux *Jean Jaques.* Mais Meſſieurs les Rédacteurs du Journal, qui font le procès à l'Editeur du *Supplément*, ſe croyent-ils donc irréprochables? S'ils penſent, comme ils le diſent, que ſa publication ſoit une injure à la réputation de *Jean Jaques*, il falloit n'en point parler. Ce qu'ils en diſent n'eſt pas fait pour inſpirer le deſir de le lire; & ceux qui ne le liront pas, croiront ſur la parole de ces Meſſieurs (s'ils ne croyent rien de pire), que *l'on n'y reconnoit pas le grand Ecrivain*: or aſſurément on l'y reconnoit ſi bien, que perſon-

ne ne s'eſt aviſé de douter qu'il en fut l'Auteur, bien qu'on y eut été autoriſé par la plus legere apparence; puiſque, de ſon vivant même, ſes ennemis ont oſé lui attribuer leurs Ouvrages. Que conclure de tout cela, Monſieur? Que ſi quelque choſe pouvoit faire tort à *Jean Jaques*, ce ſeroit la réclamation de M. M. les Rédacteurs.

L'obſcurité & le malheur étoient alors ſon partage.

Ils l'ont été trop-tôt & trop longtems. Voilà enfin une vérité ſouvent conteſtée, qui s'établit à la faveur de la publication du *Supplément*: auſſi redouble-t-il mon admiration pour l'homme étonnant qu'on a l'air de craindre qu'il ne déshonnore. *Jean Jaques* me paroit un prodige, quand je compare le point d'où il eſt parti, avec celui où il eſt arrivé, en dépit des obſtacles qui ſe ſont acccumulés ſous ſes pas, & de la privation des reſſources qui ont manqué à ſa jeuneſſe.

Il écrit à une Dame qui a eu le bonheur de mériter d'être ſa bienfaitrice, &c.

Ces Meſſieurs n'auroient-ils pas parlé plus juſte, en diſant qu'il a merité qu'elle le fût, par la façon dont il a répondu à ſes ſoins & reconnu ſes ſervices? Il paroit, Monſieur, que l'heureuſe Madame *de Warens* tint de ſon étoile, & non pas du choix de *Jean Jaques*, une préference dont elle a dû faire le plus grand cas, quand elle a pû juger l'objet de ſes bontés. Il étoit tout ſimple qu'il eut recours à elle, dans les poſitions critiques où il s'eſt trouvé, & dont il eſt vraiſemblable qu'on ne ſe diſputoit pas l'honneur de le tirer: elle étoit ſa maraine. D'après le portrait qu'il fait d'elle, il eſt tout ſim-

ple auſſi qu'elle ait chéri les devoirs que ce titre lui impoſoit. Cette reſpectable Dame étoit accoutumée à faire des ſacrifices, & n'en a pas toujours été auſſi bien récompenſée que de ceux qu'elle a faits pour lui.

Je vous ſupplie, Monſieur, de vouloir bien inſerer ma Lettre dans votre Journal : quelque médiocrement qu'elle ſoit écrite, je crois que vous le pouvez, ſans compromettre la ſûreté de votre goût. Ceux qui ſeront de mon avis, vous ſauront gré de votre complaiſance, & vous ſerez diſculpé auprès des autres par vos motifs. Je ne prétend point faire aſſaut d'éloquence avec les Dames à qui vous avez accordé la diſtinction que je ſollicite : je n'ai d'autre but que de corriger l'effet que l'article que je combats a pu produire, ſur une claſſe de Lecteurs qui n'approfondit rien parce que peu de choſes l'intéreſſent ; mais dont l'opinion n'eſt cependant point à dédaigner. Il me ſemble qu'on doit, autant qu'on le peut, empêcher la propagation des idées fauſſes, ſurtout ſur le compte d'un homme célebre, qui ne peut que perdre à n'être pas bien connu ; & que le Public perdroit auſſi à ne pas bien connoitre, puiſqu'il en reſpecteroit moins l'autorité de ſes exemples & de ſes leçons. Enfin, je penſe, Monſieur, qu'il vous convient mieux qu'à perſonne, de favoriſer des vues qui ont pour objet l'avantage de *Jean Jaques*, & celui de la Societé.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur,

*Votre très-humble & très-obeiſſante ſervante, de Saint G***.*

Paris, le 14 *Janvier* 1779.

P. S. Des circonſtances très - indépendantes de ma volonté, ayant empêché cette Lettre de paroitre auſſi-tôt qu'elle l'auroit dû, je profite, Monſieur, du retard qu'elles ont accaſionné, pour avoir l'honneur de vous dire, avec quel plaiſir je me joins à tous les honnêtes-gens, pour applaudir à la maniere dont Meſſieurs les Rédacteurs du Journal de Paris ont parlé de l'infernale Note, qui acheve de conſigner, dans le dernier Ouvrage de M. *Diderot*, page 121. l'éternel opprobre de la Philoſophie encyclopédique. Pour cette fois, ces Meſſieurs doivent réunir tous les ſuffrages; car les Partiſans de *Jean Jaques Rouſſeau* ont à ſe louer de leur équité, & ſes Antagoniſtes, de leur modération. En qualité d'amie de ce grand homme, j'aurois, ſans doute, ſur le même ſujet, des remerciemens à vous faire, ſi j'avois lu le N°. 2 de l'Anné Littéraire; mais il ne m'eſt point encore parvenu. Vous voyez, Monſieur, comme on ſert mon empreſſement..... Je connois aſſez la délicateſſe de votre façon de penſer, pour être bien ſure que vous ne me répondrez pas: *Que ne vous abonnez - vous* ?

Le 7 Février 1779.



EXTRAITS

DU JOURNAL DE PARIS 1779.

NUMÉRO 96.

Lettre au sujet d'un nouvel Essai sur la vie de Séneque.

N'EST-IL pas bien singulier de voir Rousseau, le Citoyen de Geneve, outragé dans un livre, en grande partie composé de morceaux traduits de Tacite? On sait qu'après avoir commencé à le retracer dans notre langue, le Philosophe moderne renonça pour jamais à cette entreprise, où ses Essais étoient au moins plus innocens que celui du nouvel Auteur anonyme (*) de la vie de Séneque; & voyez combien

(*) L'Auteur de *l'Essai sur la vie de Séneque*, anonyme! Oui, comme celui de *l'Eloge de Lord Maréchal d'Ecosse.* Oui, comme tout auteur est anonyme, quand par des raisons *philosophiques*, au lieu de son nom en toutes lettres, il ne met à son livre que son cachet: quand tous les Journaux le nomment, sans qu'il désavoue ce cri public; que ses partisans s'extasient & lui prodiguent un Encens qu'il savoure avec complaisance; que ses amis, par un renversement inconcevable des idées, des principes les plus simples, pensant avoir fait son Apologie, justifié ses fureurs, légitimé ses noirceurs, en disant, en écrivant. ,, *Il s'est crû obligé de prendre les* ,, *devants, & d'attaquer l'auteur des Mémoires, pour émousser les* ,, *atteintes que cet ouvrage lui porteroit.*"

Voilà donc à découvert, ces motifs déjà entrevus, qui ont dicté ces Ecrits le scandale du Lecteur & l'opprobre de leurs Ecrivains. *Note du Rédacteur.*

bien différemment Rousseau & l'Anonyme estimoient cet Historien ; l'un a brûlé la copie, l'autre a défiguré l'original ; car l'Anonyme, en y cherchant des excuses aux bassesses de l'antique Stoïcien, tronque un fameux passage, décisif sur la conduite du Précepteur de Néron.

Lorsque cet Empereur eut consulté Séneque & Burrhus, sur le moyen de prévenir la vengeance de sa Mere, échappée du navire infidele aux vœux parricides de ce Prince, ils gardent long-tems le silence. Annal. lib. 14, Cap. 7, parce qu'entre autres motifs, ils croyoient peut-être les affaires réduites au point, qu'à moins de prévenir Agrippine, Néron couroit grand risque de la vie ; *Pòst Senecâ, hactenus promptior, respicere Burrhum, ac sciscitari „ an militi imperanda cædes esset :" ille*, &c. „ Séneque" dit l'Auteur de sa vie, page 135 „ regarde „ Burrhus, & lui demande s'il faut ordonner aux „ Soldats d'égorger la mere de l'Empereur." Mais que fait-il de *hactenus promptior*, c'est-à-dire, *promptior vel pronior quàm Burrhus opinione tenus hac nempe, nisi præveniretur Agrippina, pereundum Neroni esse*, ou en François : „ Puis Séneque plus porté „ que Burrhus à croire qu'à moins de prévenir „ Agrippine, Néron infailliblement périroit, de- „ mande à Burrhus si on la fera tuer par les Soldats ?"

Combien l'inadvertance ressemble à la mauvaise foi ! l'Auteur anonyme, page 146, traite de calomnieuse l'imputation faite à Séneque d'avoir conseillé à Néron de faire assassiner sa mere : il prétend par le tour interrogatif de Séneque, faire tomber son

indécision sur le meurtre même à commettre; tandis qu'elle concerne uniquement les instrumens de ce meurtre. Il faut se défaire d'Agrippine, dit Séneque, plus porté que Burrhus à croire qu'autrement Néron couroit risque de la vie, *hactenus promptior*: mais doit-on charger de cette exécution les Soldats? Voilà le seul doute de Séneque, doute qui ne peut avoir pour motif sa prévention exprimée par ces mots, *hactenus promptior*; cette derniere considération aiguise sur le cœur de Séneque, l'homicide poignard à plonger, on ne sait encore par qui, dans le sein d'Agrippine.

Je pourrois vous montrer une foule d'autres contresens, où est tombé le nouvel Apologiste de Séneque, comme à la page 141, lorsqu'il dit: „ le „ Triérarque lui décharge un coup de bâton sur la „ tête. Agrippine, le milieu du corps avancé vers „ le Centurion qui tiroit son glaive, lui dit, frap„ pe mon ventre," ou pour parler François, „ frappe moi le ventre: & elle expire frappée de „ plusieurs coups." Quelle incohérence d'idées dans cette narration! Est-ce que l'Anonyme Traducteur de Tacite n'auroit pas même l'art de le lire dans l'original? Cet Historien a tout autrement écrit & stilé, comme vous l'allez voir, Annal lib. 14, Cap. 8 & *Prior Trierarchus fusti caput ejus afflixit (Nam, in mortem centurioni ferrum distringenti, protendens uterum „ ventrem feri" exclamavit)*; *multisque vulneribus confecta est.* Ainsi voilà un premier coup de bâton, suivi de plusieurs blessures & d'une derniere enfin mortelle: le Triérarque ne

ſut le *premier* qu'à frapper; *car* auparavant le Centurion, ou plutôt le Centurion avoit le premier tiré un poignard ſans rien faire, parce qu'Agrippine lui avoit impoſé, par l'énergique & manifeſte défi de percer des entrailles-maternelles : après l'affreux coup de bâton du Triérarque, auroit-elle eu la force, l'adreſſe & l'occaſion de ſe mettre en une auſſi pathétique poſture ? C'eſt pourtant ce que ſuppoſe l'ordre des phraſes, & par conſéquent des faits dans la nouvelle traduction. Vous voyez donc que le ſeul monoſillabe *nam*, bien entendu, auroit empêché le Traducteur de faire un anachroniſme auſſi abſurde dans trois lignes de faits conſommés en moins de trois ſecondes.

Je n'exige pas ici l'art profond du Métaphyſicien : mais comment, avec un eſprit juſte, avec une logique paſſable, traduire ce morceau du diſcours de Néron en réponſe à Séneque, en ces termes : p. 181 : „ Et c'eſt à ma honte, ſi celui qui occupe la „ premiere place dans mon cœur n'eſt pas le plus „ grand des Romains.

„ Vous avez une ſanté ferme, votre âge eſt enco- „ re celui des jouiſſances, & je ne fais que com- „ mencer à regner. Vous croiriez-vous donc plus „ élevé par moi, que Vitellius, trois fois Conſul, „ ne l'a été par Claude? & ma libéralité, &c ?" Oh ! Monſieur, à moins d'avoir un beau génie ſupérieur au bon ſens que prête ici Tacite à Néron ; il eſt impoſſible de négliger, dans le texte latin, les mots précieux que vous allez y voir écrits en let-

tres capitales, comme eſſentiels à l'eſprit de ce paſſage. Annal. lib. 15, capp. 55 & 56: *rubori mihi eſt quod, præcipuus caritate*, NONDUM *omnes fortunâ antecellis*: VERUM *& tibi valida ætas*,..... *& nos prima imperii ſpatia ingredimur*, *niſi forte aut te Vitellio ter Conſuli aut me Claudio poſtponis*: Voici donc le raiſonnement que fait Néron: „ Je ne vous „ ai pas *encore* rendu le plus opulent des Romains: „ *mais*, (comme) vous avez une ſanté ferme, &c. „ & (que) mon regne eſt peu avancé, (j'ai le „ tems d'accumuler ſur vous les richeſſes & les „ honneurs; vous ne doutez pas que je ne le deſi- „ re,) à moins que vous ne nous croyiez inférieurs, „ vous à Vitellius trois fois Conſul, & moi à un „ Claude." Admirez comme, avec deux particules, l'Auteur Latin avoit tellement enfoncé la raiſon de ce diſcours, que l'Anonyme n'a pu l'en faire ſortir par tous les efforts de ſa plume en une demi-page de François, ni par les notes auxiliaires de ſon *grammatiſte* Editeur.

Je ne parlerai point du ton continu de cette traduction des regnes en partie de Claude & de Néron. L'Auteur ſemble n'avoir mis en François qu'une table des ſommaires de Tacite; rien de lié; tout au préſent; point de variété; avec ſa narration hachée, il n'eſt plus court dans les parties, que pour être plus long au total; infidele au ſens, & contraire au ſtyle, il s'écarte du vrai, ſans ſe rapprocher du beau; enfin cet ouvrage comparé à Tacite eſt auſſi mauvais, que la note appliquée à Rouſſeau eſt méchante; & l'on oublieroit bientôt que l'Anonyme a

maltraité l'ouvrage du plus éloquent Hiſtorien, ſi l'on ne ſe ſouvenoit long-tems qu'il a bleſſé la mémoire de l'un des plus vertueux Philoſophes.

(*Signé*) BRA.

Autre Extrait du Journal N°. 25.

APRÈS avoir fait de *l'Eſſai ſur la vie de Séneque* une analyſe déſeſperante pour M. Diderot, les auteurs du Journal ajoutent.

,, Nous ne finirons pas cet article, ſans parler ,, d'une Note qui fait la plus forte ſenſation, & ,, qui contribue à donner à cet eſſai de la célébrité. ,, On y déſigne clairement le fameux Citoyen de ,, Geneve, puiſqu'il s'agit d'un Ecrivain qui a laiſſé ,, des Mémoires où il ne s'épargne pas lui-même; ,, on le traite *d'ingrat, de lâche, d'homme atroce, &* ,, *d'artificieux ſcélérat, qui s'eſt caché pendant plus de* ,, *cinquante ans, ſous le maſque le plus épais de l'hy-* ,, *pocriſie.* Il paroit que l'auteur craint d'être mal- ,, traité dans les Mémoires dont il eſt queſtion: on ,, ne peut expliquer autrement cette violente Dia- ,, tribe. Mais il auroit dû prévoir que de telles ,, allégations auroient peine à faire fortune. C'eſt ,, ce philoſophe là, *lui dira-t-on*, qui a véritable- ,, ment ſoutenu la pauvreté avec courage; c'eſt lui ,, qui l'a préférée à des bienfaits qui lui ſembloient ,, deshonnorans; qui ayant à peine le néceſſaire, a

„ trouvé le moyen d'être utile à ſes ſemblables ;
„ qui a rendu à l'enfance le lait maternel ; qui l'a
„ débaraſſée des entraves deſtinées à la défigurer ;
„ qui a été vraiment éloquent ; qui a ſu peindre la
„ vertu, & la faire aimer ! Si l'excès de ſa ſenſibi-
„ lité l'a égaré quelquefois, ſes écrits ſuffiront pour
„ prouver l'honnêteté de ſon ame juſqu'à la dernie-
„ re poſtérité. Un ſcélérat peut être un bel-eſprit :
„ mais un ſcélérat ne parle pas de la vertu comme
„ *Jean Jaques Rouſſeau.* Plaiſante hypocriſie, plai-
„ ſante adreſſe que celle qui aboutit à l'indigence,
„ au malheur, & à de ſi cruelles perſécutions ! L'au-
„ teur de *l'Eſſai ſur la vie de Séneque* a voulu qu'il
„ ne manquât à ſon livre aucune eſpece de bizarre-
„ rie. Ce n'étoit pas aſſez de témoigner la plus
„ fougueuſe tendreſſe à un Rhéteur mort depuis
„ près de deux mille ans : il falloit qu'il déchirât
„ la mémoire du plus éloquent de nos écrivains,
„ d'un philoſophe preſqu'encore vivant au milieu
„ de nous, & dont l'infléxible probité, auſſi recon-
„ nue que ſes talens, ſera long-tems l'objet de la
„ vénération univerſelle."

Autre Extrait N°. 33.

DANS une lettre adreſſée aux auteurs du Journal & toute conſacrée à la défenſe de M. Diderot, on trouve l'article ſuivant, qui juſtifie bien l'anonyme que l'auteur a gardé.

„ J'avois lu la note dont vous parlez. Je n'ai
„ point l'honneur d'avoir été l'ami de l'Ecrivain

„ illuſtre que vous croyez y être déſigné, & je ne
„ l'ai point reconnu. Eſt-ce que ſes Amis ont
„ trouvé le portrait reſſemblant? En liſant la note,
„ je me demandois: de qui l'auteur veut-il donc
„ parler? (*) En liſant votre apologie, je me ſuis
„ dit: eſt-ce que l'auteur d'Emile a déchiré ſes bien-
„ faiteurs & ſes amis dans un libelle poſthume?
„ Ses défenſeurs paroiſſent le croire; mais moi qui
„ ne connois que ſes ouvrages, je ſuis perſuadé du
„ contraire."

Autre Extrait du N°. 33.

M. M. les auteurs du Journal, dans le même N°. font ſur cette Lettre, des obſervations très-judieuſes qu'ils terminent par celle-ci.

„ On n'a point trouvé le portrait de *J. J. Rouſ-*
„ *ſeau* dans la note que l'on a relevée; mais tout
„ Paris y a reconnu les imputations de ſes ennemis;
„ & pour qu'on ne puiſſe pas s'y tromper, l'auteur
„ y déſigne un Ecrivain qui a laiſſé des *Mémoires*
„ après ſa mort. Sans toutes ces circonſtances,
„ cette note n'auroit pas excité tant de ſoulevement.
„ Celui qui l'a rédigée, ne peut ignorer l'interpré-
„ tation qu'on en a faite, & l'on ne voit pas qu'il
„ en donne d'autre."

(*) C'eſt un imbécile, mais un homme de bien, du moins un homme vrai, que celui qui de bonne foi, fait au public de pareilles confidences. Mais ſi la réponſe à ſes queſtions étoit au fond de ſon cœur, & ces queſtions, un ſimple raſinement de méchanceté, quelle ſera l'épithéte convenable à un tel homme. *Note du Rédacteur.*

En attendant mieux, voila ſous les yeux du public, quelques-unes des piéces d'un procès, qui de droit & de fait, reſſortit à ſon tribunal. Si la Justice & l'honneur ne ſont point des mots vuides de ſens; ni les Forfaits, de vains phantomes du préjugé, la ſentence qui interviendra, pour n'avoir pas la même publicité que la Cauſe, n'en ſera pas moins flétriſſante pour les coupables.

Videant virtutem, intabeſcantque relictâ.

F I N.



